



Bulletin Officiel

N° 5412 Jeudi 03 Août 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS 2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 » 3-8

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2017-1 » 9-11

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UADH 12-14

SERVICOM 15-16

CONVOCATIONS A L'AGO

LLOYD TUNISIEN 17

SIPHAT 18

RESOLUTIONS POST AGO

SODEK 19-22

PROJET DE RESOLUTIONS POST AGO

LLOYD TUNISIEN 23

SIPHAT 24-25

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

ELECTROSTAR 26

MODIFICATIONS : LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION, LES MODALITES D'INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS ET LES MODALITES DE SOUSCRIPTION ET RACHAT

MAC HORIZON 2022 FCP 27-28

COURBE DES TAUX

29

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

30-31

ANNEXE I

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

LLOYD TUNISIEN

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES AU 30 JUIN 2017

STRATEGIE ACTIONS SICAV

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 15 جوان 2017 قد قرّر الموافقة على تعيين السيّد خلود نصر لّممثل قارّ لشركة "أكسيس رأس المال" بمجلس إدارة شركة الوساطة بالبورصة BMCE CAPITAL (أكسيس رأس المال للوساطة سابقا). SECURITIES

2017 - AC - 229

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 15 جوان 2017 قد قرّر الموافقة على تعيين السيد زاهر الجبالي لّمدير عام جديد لشركة الوساطة بالبورصة " شركة الاستشارة والوساطة المالية ".

2017 - AC - 228

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne

ARAB INTERNATIONAL LEASE -AIL-
Siège social : 11 Hédi Naira - 1001 Tunis –

**Emission d'un Emprunt Obligataire
« AIL 2017-1 »
Sans recours à l'appel public à l'épargne**

1. Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le 06 juin 2016 a autorisé l'émission d'un Emprunt Obligataire en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 30 millions de dinars au cours de l'année 2017, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour déterminer les conditions d'émission et de fixer le montant et la date d'émission de chaque tranche et effectuer toutes les formalités nécessaire à son émission.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de l'AIL, s'est réuni le 20 juillet 2017 et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 10 millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

DUREE	TAUX D'INTERET	AMORTISSEMENT ANNUEL
5 ans	8% brut l'an	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ **Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 10 millions de dinars divisé en 100 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire «AIL 2017-1» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

✓ **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **1^{er} août 2017** auprès de la SCIF, Intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **31 août 2017**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 10 millions de dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis, soit un maximum de 100 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 10 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31 août 2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

✓ **But de l'émission**

L'AIL a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme, et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3. Caractéristiques des titres émis :

- **Dénomination de l'Emprunt :** « AIL 2017-1 »
- **Nature des Titres :** Titres de créance.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

- Suite -

- **Forme des Titres** : Nominatives.
- **Catégorie des Titres** : Ordinaire.
- **Modalité et délais de délivrance des Titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse.
- **Prix de souscription et Prix d'émission et modalité de paiement** : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en Intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31 août 2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **31 août 2017**.
- **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe : Taux annuel brut de 8% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement et remboursement** :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **31 août 2022**.

- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **31 août** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **31 août 2018**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **31 août 2018**.

- **Taux de rendement actuariel:**

- ✓ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8% l'an.

Durée totale, Durée de vie moyenne et Duration de l'emprunt

- ✓ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

- ✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt « AIL 2017-01 » est de **3 ans**.

- ✓ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de cet emprunt est égale à **2,720 années**.

- ✓ **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

- Suite -

✓ **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

✓ **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

✓ **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « AIL 2017-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF- intermédiaire en bourse.**

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations y afférente.

✓ **Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

✓ **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

✓ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription à ce taux fixe risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H**

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La Société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING « U.A.D.H », publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} Trimestre 2017.

I. Indicateurs d'activité individuels :

<i>Montants (en DT)</i>	2 ^{ème} trimestre		Du 01/01 au 30/06		Exercice 2016
	2017	2016	2017	2016	
Revenus	7 498 740	13 017 671	7 498 740	13 017 671	13 017 671
Achats d'approvisionnements consommés	441	1 742	1 215	1 742	7 910
Masse salariale	-	-	-	-	-
Produits des placements	429 478	651 057	914 816	1 336 230	2 733 431
Charges financières nettes	604 263	1 122 792	1 149 727	1 342 775	2 555 811
Trésorerie nette			20 935 983	32 879 368	20 929 626
Effectif fin de période	-	-	-	-	-

Commentaires :

La trésorerie nette à fin juin 2017 est restée inchangée par rapport au 31/12/2016, soit un montant de 20,9 MDT comprenant principalement des placements en billets de trésorerie.

Toutefois, et par rapport au 30 juin 2016, la différence en trésorerie nette consiste en un traitement comptable recommandé par le CAC, soit un reclassement d'un montant de l'ordre de 13 MDT des placements à court terme en placement à long terme.

II. Indicateurs d'activité consolidés :

<i>Montants (en DT)</i>	2 ^{ème} trimestre		Du 01/01 au 30/06		Exercice 2016
	2017	2016	2017	2016	
Revenus	100 624 783	90 258 596	191 516 663	173 668 486	354 814 423
<i>Concession Automobile</i>	97 453 153	86 717 393	184 512 108	166 956 095	342 707 830
<i>Fabrication et distribution des Filtres</i>	3 171 630	3 541 203	7 004 555	6 712 391	12 106 593
Coût d'achat des marchandises vendues	79 892 204	76 229 788	162 576 446	144 765 579	297 854 020

- Suite -

Masse salariale	5 624 497	5 693 374	11 132 362	10 918 537	22 798 751
Produits des placements	1 692 279	2 219 678	3 311 347	3 746 404	7 106 256
Charges financières nettes	11 679 874	15 691 789	17 121 674	10 601 183	16 391 221
Trésorerie nette			-20 268 879	22 536 422	-8 105 342
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours)			182	178	169
Nombre de points de vente (succursales et agents agréés)			38	37	37
Surface totale des points de vente (succursales) (hors surface des dépôts de stocks)			32 405 m ²	29 694 m ²	30 205 m ²
Effectif fin de période			969	982	954

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs sont la comptabilité générale (situation comptable provisoire et non audité).

Les chiffres arrêtés au 30/06/2016 et 31/12/2017 sont conformes aux rapports des commissaires aux comptes.

(2) Méthodes de calcul :

Trésorerie nette : Liquidités et équivalents de liquidités + placements et autres actifs financiers – Concours bancaires et autres passifs financiers (autre que les échéances à moins d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing).

Commentaires :

Revenus :

Les revenus du groupe UADH au titre du 2^{ème} trimestre 2017 ont connu **une hausse de 11,5%** par rapport à la même période de l'année 2016, en passant de 90 258 596 DT à 100 624 783 DT.

Les revenus du groupe à fin juin 2017 se sont établis à 191 516 663 DT enregistrant ainsi une hausse 10,3% par rapport au 30 juin 2016.

Les revenus de la concession automobile ont augmenté de 17 556 013 DT, soit 10,5% entre les deux périodes, provenant principalement de la hausse des ventes des véhicules industriels Renault Trucks qui ont enregistré 34 véhicules industriels de plus.

Le groupe UADH maintient sa position de Leader sur le segment des véhicules industriels dont le PTAC > 16 tonnes.

Les revenus de la branche d'activité de fabrication des filtres ont augmenté de 4,4% suite à la hausse des ventes sur le marché local de 5,4% et à l'export de 3,9%.

Charges financières nettes :

Les charges financières nettes à fin juin 2017 ont augmenté par rapport à la période analogue de l'année dernière en raison de la forte dévaluation du Dinar Tunisien par rapport aux monnaies étrangères, étant donné que les importations du groupe sont libellées en Euro et en Yen.

Face à cette forte dévaluation du Dinar, les sociétés du groupe UADH ont procédé à plusieurs reprises et autant que nécessaire à des révisions des prix de vente dans le seul objectif de maintenir des niveaux des marges bénéficiaires satisfaisantes.

Faits saillants :

- 1) SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE CHINOIS FOTON

- Suite -

Economic Auto, filiale d'UADH, a signé le 11 mai 2017 un contrat avec le constructeur automobile Chinois FOTON portant sur la production et la commercialisation en Tunisie et en Afrique de véhicules utilitaires et légers de la marque chinoise.

En effet, la société Economic Auto installera une nouvelle unité de montage sur un terrain d'une superficie de 10 hectares dans la zone industrielle de Metbasta dans le gouvernorat de Kairouan. L'objectif est de faire de la Tunisie une plate-forme de production et de logistique pour la distribution en Afrique de la marque FOTON.

1) SIGNATURE UN PROTOCOLE D'ACCORD PORTANT SUR LA VENTE GLOBALE DE VEHICULES POUR L'ETAT DE DJIBOUTI :

Le 23 mai 2017, un protocole d'accord a été signé entre la société UADH et l'Etat de Djibouti représenté par le Fond de Développement Économique de Djibouti pour la vente de 2000 véhicules Citroën C-Elysée, ainsi que 600 camions Renault Trucks, avec plateaux, pour un montant total de 140 millions d'euros.

L'accord est extensible à une deuxième tranche qui portera le montant global de l'ensemble du contrat à 300 millions d'euros.

Les premières livraisons sont prévues pour le dernier trimestre de 2017 pour être clôturées, au plus tard, le 30 juin 2018.

L'accord signé est tripartite : il engage l'Etat de Djibouti, la société UADH et la Banque africaine d'import-export AFREXIMBANK, qui se propose de financer la totalité de la transaction, qui entre dans le cadre du développement des secteurs de transport à Djibouti et de la promotion des échanges interafricains.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SERVICOM**

Siège Social: 65, Rue 8610 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

- **Indicateurs d'activités SERVICOM Consolidés au 30/06/2017 (KDT)**

Désignation	2 ^{ème} trimestre			Au 30/06			31/12/2016
	2016	2017	Variation	2016	2017	Variation	
1-Produits d'exploitation	14 912	15 855	6%	33 201	33 607	1%	69 279
Travaux Publics	10 235	11 103	8%	22 620	23 547	4%	48 821
Climatisation & Chauffage	1 958	2 498	28%	4 333	4 918	14%	7 632
Ascenseurs	953	1 092	15%	2 921	3 212	10%	7 104
IT & Télécom & Autres	1 766	1 162	-34%	3 326	1 930	-42%	5 722
2-Charges d'Exploitation	13 090	14 106	8%	29 430	30 127	2%	61 263
Dont Charges de personnel	1 746	2 047	17%	3 554	3 744	5%	6 437
3-EBITDA	2 724	2 907	7%	5 614	5 920	5%	14 884
Dont Dotations aux amortissements	902	1 159	28%	1 843	2 441	32%	6 868
4-EBIT	1 822	1 749	-4%	3 771	3 480	-8%	8 016
5-Marge d'Exploitation	12.2%	11%	-1%	11.4%	10%	-1%	12%
6-Charges Financières	1 537	1 193	-22%	2 948	2 257	-23%	5 832
7-Produits Financiers	134	2	-99%	356	7	-98%	171
8-Charges Financières Nettes	1 403	1 191	-15%	2 592	2 250	-13%	5 661

Les revenus consolidés de SERVICOM sont restés stables durant le premier semestre 2017 avec un chiffre d'affaires de 33.6 MDT contre 33.2 MDT au 30/06/2016.

Une évolution de (+10%) a été enregistrée dans le chiffre d'affaires de l'activité ascenseurs qui continue sa progression suite une croissance du volume d'affaire de la filiale française Servicom Europe qui a commencé la commercialisation des ascenseurs de marque Servicom fabriqués en Tunisie à partir du mois de décembre 2016.

Le volume d'affaires de l'activité IT & Télécom a baissé de 42% suite au désengagement des activités réseau d'entreprise et de l'activité RLA.

- Suite -

- **Indicateurs d'activités au 30/06/2017 SERVICOM INDIVIDUEL (KDT)**

Servicom individuel assure le rôle de Holding, ce qui implique qu'elle assume une grande partie des coûts financiers du groupe. Par ailleurs, les chiffres individuels de la société Servicom, cotée en bourse, correspondent aux services fournis par la société aux différentes filiales. L'activité IT & Télécom a été transférée à la filiale Servicom IT.

Désignation	2 ^{ème} trimestre			Au 30/06			31/12/2016
	2016	2017	Variation	2016	2017	Variation	
1-Produits d'exploitation	2 174	766	-65%	2 678	1 072	-60%	4 578
2-Charges d'Exploitation	2 148	532	-75%	2 580	757	-71%	4 916
Dont Charges de personnel	322	256	-20%	385	524	36%	854
3-EBITDA	52	441	748%	136	397	192%	1181
Dont Dotations aux amortissements	26	207	696%	38	82	116%	1 519
4-EBIT	26	234	800%	98	315	221%	-338
5-Marge d'Exploitation	1%	31%	29%	3.7%	29%	25.7%	-7%
6-Charges Financières	740	260	-65%	1 080	1 315	22%	1 988
7-Produits Financiers	99	147	48%	204	1 039	409%	589
8-Charges Financières Nettes	641	113	-82%	876	276	-68%	1 399

AVIS DE SOCIETES

Assemblée Générale Ordinaire

**La Société Tunisienne d'Assurance "Lloyd Tunisien" SA
Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd
Les Berges du Lac, 1053 Tunis**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurance « LLOYD TUNISIEN » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le Jeudi 10 Août 2017 à 10 H, au siège social ; Avenue Tahar Haddad-Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. La ratification des modalités et délai de convocation .
2. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016.
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2016.
4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2016.
5. Affectation des résultats.
6. Quitus aux Administrateurs.

بلاغ الشركات

الجلسة العامة العادية

الشركة التونسية للصناعات الصيدلية

المقر الاجتماعي: فندق الشوشة – 2013 بن عروس

تعلم الشركة التونسية للصناعات الصيدلية مساهميها الكرام بلانعقاد الجلسة العامة العادية يوم 17 أوت 2017 على الساعة 10 صباحا بمقر المعهد العربي لرؤساء المؤسسات (دار المؤسسة) الكائن بشارع بحيرة تركانة ضفاف البحيرة 1053 تونس.

حدد جدول أعمال اجتماع الجلسة العامة العادية لتصرف 2016 كالتالي :

- 1 - تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول تصرف سنة 2016 و المصادقة عليه.
- 2 - تلاوة تقارير مراقب الحسابات حول القوائم المالية للشركة لسنة 2016.
- 3 - المصادقة على القوائم المالية للشركة لسنة 2016.
- 4 - تبرئة ذمة المتصرفين.
- 5 - تخصيص النتائج.
- 6 - المصادقة على تسمية أعضاء بمجلس إدارة الشركة.
- 7 - إسناد منح الحضور عن سنة 2016 لأعضاء مجلس الإدارة.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"**

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba, 1200 Kasserine

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 07 juillet 2017, la Société Développement Economique de Kasserine "SODEK" publie ci-dessous :

- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ Les résolutions adoptées.

1. Le bilan après affectation du résultat :

(exprimé en dinars)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	<i>au 31 décembre</i> <u>2016</u>	<i>au 31 décembre</i> <u>2015</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		6 281,150	6 281,150
Amortissements		(6 281,150)	(6 281,150)
Immobilisations corporelles		161 222,605	160 933,605
Amortissements		(159 218,563)	(136 846,519)
Immobilisations financières		4 987 300,000	4 663 300,000
Versements restant à effectuer		(172 000,000)	(127 000,000)
Provisions		(262 807,333)	(241 899,333)
Total des actifs immobilisés		4 554 496,709	4 318 487,753
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		4 554 496,709	4 318 487,753
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Autres actifs courants		1 345 334,691	1 330 437,753
Placements et autres actifs financiers		116 453,150	135 880,610
Provisions		(74 901,300)	(77 549,610)
Liquidités et équivalents de liquidités		671 835,727	904 489,888
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		2 058 722,268	2 293 258,641
TOTAL DES ACTIFS		6 613 218,977	6 611 746,394

- Suite -

(exprimé en dinars)

NOTES

au 31 décembre *au 31 décembre*
2016 2015

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**CAPITAUX PROPRES**

Capital social	6 236 055,000	6 236 055,000
Réserves	75 829,666	75 829,666
Résultats reportés	(2 233 674,384)	(1 878 135,804)

Total capitaux propres **4 078 210,282** **4 433 748,862**

Résultat de l'exercice - -

Total des capitaux propres après affectation **4 078 210,282** **4 433 748,862**

PASSIFS**PASSIFS NON COURANTS**

Concours sur les ressources 2 121 350,000 1 864 300,000

TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS **2 121 350,000** **1 864 300,000**

PASSIFS COURANTS

Autres passifs courants 148 166,844 127 212,857

Avance sur rétrocession de participation 265 400,825 186 484,675

Concours bancaires 91,026 -

TOTAL DES PASSIFS COURANTS **413 658,695** **313 697,532**

TOTAL DES PASSIFS **2 535 008,695** **2 177 997,532**

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS **6 613 218,977** **6 611 746,394**

- Suite -**2-L'état d'évolution des capitaux propres :**

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves légalés	Réserves statutaires	Fonds social	Résultats reportés déficitaires	Résultat de l'exercice	Total
Valeurs au 31/12/2016	6 236 055,000	7 253,711	66 575,955	2 000,000	-1 878 1 35,804	-355 538,580	4 078 210,282
Affectation du résultat de l'exercice 2016 suivant PV du 07/07/2017					-355 538,580	355 538,580	-
Valeurs au 31/12/2016 après affectation	6 236 055,000	7 253,711	66 575,955	2 000,000	-2 233 674,384	-	4 078 210,282

- Suite -

3- Les résolutions adoptées :**اللائحة الأولى:**

بعد الإطلاع على أسباب التأخير في استدعاء الجلسة العامة العادية تمت المصادقة على طرق وأجال استدعائها .

و تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الثانية:

بعد الإطلاع على تقرير مجلس الإدارة والتقرير العام لمراقب الحسابات للسنة المالية 2016، قرّرت الجلسة العامة العادية المصادقة على تقرير مجلس الإدارة.

و تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الثالثة:

بعد الإطلاع على القوائم المالية لسنة 2016 وتسجيل ما جاء بها (مجموع الأصول: 6.613.218,977 د) قرّرت الجلسة العامة العادية المصادقة عليها.

و تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الرابعة:

بعد الإطلاع على التقرير الخاص لمراقب الحسابات للسنة المالية 2016، صادقت الجلسة العامة العادية على الإتفاقيات المذكورة بالتقرير و كذلك تعهدات الشركة والتزاماتها تجاه مسيرها لسنة 2016 وذلك طبقا للفصل 200 من مجلة الشركات التجارية.

و تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الخامسة:

قرّرت الجلسة العامة العادية إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة في ما يتعلّق بالتصرّف خلال السنة المالية 2015.

و تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة السادسة:

قرّرت الجلسة العامة العادية تخصيص النتيجة الصافية لسنة 2016 كما وقع اقتراحها من طرف مجلس الإدارة ووقع تدقيقه من طرف مراقب الحسابات على النحو التالي:

النتيجة المخصصة (خسارة) سنة 2016 : (355.538,580) دينار

النتيجة الموجلة (خسارة) : (355.538,580) دينار

و تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة السابعة:

قرّرت الجلسة العامة العادية تعيين السيد الطاهر نصري ، بنك الإسكان، البنك الوطني الفلاحي، بنك تمويل المؤسسات الصغرى والمتوسطة، الشركة التونسية للبنك ، الإتحاد الجهوي للصناعة والتجارة والصناعات التقليدية بالقصرين، المجلس الجهوي لولاية القصرين، أعضاء مجلس إدارة وذلك للسنوات 2017/2018/2019 وتنتهي عضويتهم بإنقضاء الجلسة العامة العادية التي ستعقد في القوائم المالية لسنة 2019، ويصرح كل عضو بقبوله لمهام عضو مجلس إدارة.

و تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الثامنة:

قرّرت الجلسة العامة العادية تحديد منح حضور عن كلّ إجتماع مجلس الإدارة لسنة 2016 بالنسبة لكلّ عضو حاضر بقيمة صافية تبلغ مائتي (200) دينار .

و تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة التاسعة:

تفوض الجلسة العامة العادية كلّ النفوذ وكلّ الصلاحيات للممثل القانوني للشركة أو كلّ شخص مفوض من طرفه للقيام بجميع الإبداعات و النشر التي يقتضيتها القانون.

و تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

AVIS DE SOCIETES

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES LLOYD TUNISIEN

SIEGE SOCIAL : AVENUE TAHAR HADDAD – LES BERGES DU LAC

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de la société Tunisienne d'Assurances LLOYD TUNISIEN qui se tiendra en date du 10 Août 2017.

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires présents déclarent avoir eu connaissance de la date de la présente Assemblée qui a été fixée par le conseil d'Administration du 13 Juillet 2017.

L'Assemblée Générale ratifie le mode et le délai de convocation ainsi que la date de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, et les rapports des commissaires aux comptes relatifs aux exercices 2016, approuve le rapport du conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états relatifs auxdits exercices et donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve pour l'exécution de leurs mandats relatifs aux dits exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve le résultat de l'exercice 2016 qui s'élève à Deux millions Sept-cent-onze mille Trois-cent Soixante et onze dinars et 368 millimes (2 711 371,368 TND) et décide de l'affecter au poste report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 5000 TND le montant brut des jetons de présence annuels à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration, le même montant sera alloué en plus aux administrateurs membres du Comité Permanent d'Audit.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Général Ordinaire donne pouvoir au porteur de tous extraits ou copies du présent Procès-verbal pour réaliser les formalités légales nécessaires.

بلاغ الشركات

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية

الشركة التونسية للصناعات الصيدلانية
المقر الاجتماعي: فندق الشوشة – 2013 بن عروس

مشروع القرارات التي ستعرض على الجلسة العامة العادية للسنة المالية 2016 التي ستعقد يوم 17 أوت 2017 .

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على التأخير المسجل في انعقاد الجلسة بتاريخ 17 أوت 2017 و الذي ليس له تأثير على السير العادي لنشاط الشركة و مصالحها توافق على انعقاد الجلسة بهذا التاريخ. وقعت هذه المصادقة ب.....

القرار الثاني:

صادقت الجلسة العامة العادية بعد استماعها إلى تلاوة تقرير مجلس الإدارة و تقارير مراقب الحسابات على البيانات المختومة في 2016/12/31 و الحسابات الملحقة بها، و على العمليات المنصوص عليها بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات و التي تخص الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية. وقعت هذه المصادقة ب.....

القرار الثالث:

برأت الجلسة العامة العادية ذمة أعضاء مجلس الإدارة و الرؤساء المديرين العاميين و رؤساء مجلس الإدارة المتداولين براءة تامة و دون قيد عن تصرفهم للسنة المالية 2016. وقعت هذه المصادقة ب.....

القرار الرابع:

قررت الجلسة العامة العادية إدراج النتيجة المحاسبية لسنة 2016 و البالغة 3.769.338 - دينار ضمن النتائج المؤجلة و بذلك يكون مجموع النتائج المؤجلة لسنة 2016 13.656.793 - دينار, كما قررت الجلسة العامة العادية عدم توزيع مرباح على المساهمين. وقعت هذه المصادقة ب.....

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية تسمية الأعضاء الآتي ذكرهم بمجلس الإدارة:

- السيد وليد الشريعة الرئيس المدير العام للشركة بصفة متصرف بمجلس الإدارة خلفا للسيد محمد شوقي بن حمودة، للسنوات 2017 - 2018.
- السيدة سناء الراددي بصفة متصرف ممثل الدولة من رئاسة الحكومة خلفا للسيد عمر جلول، للسنوات 2017 - 2018.
- السيد الهادي السعيد بصفة متصرف ممثل الدولة من وزارة التنمية و الإستثمار و التعاون الدولي خلفا للسيد خليل العبيدي، للسنوات 2017 - 2018.

القرار السادس:

قررت الجلسة العامة العادية رصد مبلغ مالي سنوي إجمالي قدره 18.666,667 د بعنوان منح الحضور تسند إلى أعضاء مجلس الإدارة بالنسبة لسنة 2016 و ذلك مقابل ممارسة نشاطهم. وقعت هذه المصادقة ب.....

القرار السابع:

قررت الجلسة العامة العادية الإبقاء على نفس المبلغ المقدر بـ 300 دينار لكل عضو عن كل اجتماع على أن لا يتجاوز المبلغ السنوي لهذه المنحة 3000 دينار للعضو الواحد، بعنوان منح الحضور تسند إلى أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بالنسبة لسنة 2016 و ذلك مقابل ممارسة نشاطهم.
وقعت هذه المصادقة ب.....

القرار الثامن:

قررت الجلسة العامة العادية إعطاء كل الصلاحيات إلى الرئيس المدير العام أو من ينوبه لإتمام كل الإجراءات اللازمة المتعلقة بالإيداع و الإشهار القانوني.
وقعت هذه المصادقة ب.....

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

ELECTROSTAR

Boulevard de l'Environnement, Route de Naassen, 2013 Bir El Kasâa, Ben Arous

BNA Capitaux, intermédiaire en bourse , informe les actionnaires de la société « ELECTROSTAR » et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société de 12 250 000 dinars, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 avril 2017 et ouverte à la souscription le 17 mai 2017, conformément au prospectus d'émission visé par le CMF en date du 28 avril 2017 sous le n°17-0970, a été réalisée à hauteur de **75,0023%** du montant de l'augmentation de capital décidée et ce, par la souscription de **1 837 556 actions** nouvelles de nominal 5 dinars chacune, souscrites en numéraire au pair, et libérées totalement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **21 437 780 dinars** divisé en **4 287 556 actions** nominatives de nominal 5 dinars chacune et l'article 6 des statuts sera modifié en conséquence.

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité de gestion, modification des modalités d'information des porteurs de parts et modification des modalités de souscription et de rachat

MAC HORIZON 2022 FCP

Fonds commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF N° 40-2014 du 18 septembre 2014

Adresse : Green Center- Bloc C- 2ème étage- rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Modification de la composition du comité de gestion

MAC SA, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de MAC HORIZON 2022 FCP porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 17 mars 2017, a décidé de nommer Monsieur Mohamed MRAD, Madame Salma ZAMMIT HICHRI, Monsieur Faouzi KHATTAT, Monsieur Jalel DRIDI, Madame Myriam BEN ABDENNEBI, Monsieur Nacir TRIKI, Madame Cyrine CHABBOUH TRIKI et Madame Soumaya YOUNES en tant que membres du comité de gestion du fonds.

Par conséquent, le comité de gestion est composé de :

- M. Mohamed Iyadh GORGI: Chef du département Asset Management à MAC SA et gestionnaire du fonds
- M. Ibrahim CHERIF: Analyste financier Senior à MAC SA
- Mlle Meriem GHARBI : Gestionnaire de SICAV à MAC SA
- M. Mohamed MRAD : Chef du département Commercial à MAC SA
- Mme. Salma ZAMMIT HICHRI: Chef du département Recherches et Analyses à MAC SA
- M. Faouzi KHATTAT: Responsable de la direction financière et de la direction réassurance à la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)
- M. Jalel DRIDI: Directeur Technico-Commercial à la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)
- Mme. Myriam BEN ABDENNEBI: Directeur Financier à la Mutuelle Assurances de l'Enseignement (MAE)
- M. Nacir TRIKI: Chef de la division Bourse et SVT à AMEN BANK
- Mme. Cyrine CHABBOUH TRIKI: Responsable de la gestion de portefeuilles à l'Union Financière (UFI)
- Mme Soumaya YOUNES : Chef du service Etudes Financières à AMI Assurances

- Suite -

Modification des modalités d'information des porteurs de parts

Le Conseil d'Administration de MAC SA, tenu en date du 17 mars 2017, a décidé de mettre en place un comité de suivi composé des représentants des porteurs de parts dans le fonds, qui se réunira sur convocation du Gestionnaire trois fois par an et qui a pour but de tenir les souscripteurs du fonds informés des performances réalisées et des perspectives futures.

Modification des modalités de souscription et de rachat

Le Conseil d'Administration de MAC SA, tenu en date du 17 mars 2017, a décidé de :

- Ajouter une troisième période de souscription qui débutera le 13 novembre 2017 et s'étalera sur une période maximale de 3 mois.
- Exonérer les porteurs de parts des droits de sortie lorsque le rachat est suivi d'une souscription d'un égal montant effectuée avec la même valeur liquidative et pour même nombre de titres par le porteur de parts ou un autre investisseur.

Le prospectus de MAC HORIZON 2022 FCP mis à jour sous le numéro 15-918/A001 en date du 1^{er} août 2017 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du gestionnaire MAC SA intermédiaire en bourse sis au Green Center, Bloc C 2^{ème} étage - rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis et de son réseau d'agences.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 03 AOUT 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,222%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,320%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,361%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,402%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,443%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,462%	998,946
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,484%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,525%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018	5,689%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,826%	996,109
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,896%	925,399
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,004%	992,132
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,405%	979,050
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,696%	966,267
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,804%	968,074
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,984%		967,395
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,092%	958,419
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,130%	990,527
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,172%	935,523
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,281%	941,502
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"		7,309%	939,034
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,362%	933,799
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,403%	929,538
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,443%	925,603
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,754%		910,505
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,796%	903,914
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"		7,827%	918,356
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,900%	914,852
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,198%		940,894

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	168,333	168,352		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	113,761	113,774		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	97,409	97,419		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	14,999	15,001		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	109,541	109,553		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,540	1,541		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	107,912	107,979		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	40,983	40,986		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,481	55,486		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	117,260	117,352		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	112,975	113,135		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	138,770	139,004		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	516,802	517,412		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	119,618	119,814		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	129,885	130,273		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	139,184	139,670		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	121,634	122,059		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	105,878	106,076		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	154,027	154,252		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	93,731	93,857		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	98,513	98,591		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	149,959	150,329		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	131,970	132,253		
24 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	101,729	101,787		
25 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	102,864	102,756		
26 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,076	21,109		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
27 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 285,943	2 284,109		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	119,532	120,036		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	151,284	151,407		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	165,639	165,044		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	16,879	16,799		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 323,778	5 323,022		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 294,763	5 253,891		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,621	2,639		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,272	2,285		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,225	1,235		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,106	1,105		
40 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,117	1,109		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,117	1,109		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	117,660	117,422		
44 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,188	119,174		
44 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	-	1000,000		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,307	10,292		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,595	106,602
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,682	101,690
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,592	103,602
49 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	100,785	100,796
50 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	102,398	102,410
51 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,597	105,605
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	102,912	102,925
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,416	100,425
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,544	102,550
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	100,737	100,748
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,577	102,587
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	101,942	101,952
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	105,109	105,121
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	103,516	103,526
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,535	102,545
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,134	101,144
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	102,782	102,791
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	101,029	101,042
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	102,316	102,327
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	103,904	103,912
66 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,168	101,181
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	101,352	101,362
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	103,883	103,894
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,019	101,028

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,449	10,450
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	102,047	102,059
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	102,364	102,377
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	103,452	103,462
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,264	10,265
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	58,110	58,627
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	101,199	101,402
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,349	17,341
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	288,650	288,664
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,409	29,438
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 319,032	2 316,451
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	72,073	72,159
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,284	54,272
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	105,121	105,277
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	91,087	91,388
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,728	10,753
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,400	11,487
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,165	14,308
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,606	12,720
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,680	13,697
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,031	12,048
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	146,008	146,297
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	139,926	139,989
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,217	9,224
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	102,827	102,902
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	84,436	84,604
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	87,543	87,987
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	97,433	97,426
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	98,485	98,783
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	96,529	96,577
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,310	10,329
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	104,858	104,818
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	146,517	147,430
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	105,814	105,362
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	105,403	104,748
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	206,803	206,810
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	186,074	185,808
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	156,941	156,827
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,759	22,789
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	144,208	143,242
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	124,912	124,171
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 225,793	9 242,935
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,551	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	82,877	83,815
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	990,903	986,893
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5592,554	5565,147
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	5047,156	5049,451
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,120	100,171
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	112,614	112,553
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	9,202	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 786,780	10 731,948

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.org.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs », l'ouverture au public de FCPR ITQAN INVESTMENT FUND et le déclassement du fonds « CEA ISLAMIC FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"
Siège Social: Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Fehmi LAOURINE et Karim DEROUICHE.

Annexe 1: ACTIF

ACTIFS				
		Au 31/12/2016		En DT
DESIGNATION	EX 2016		EX 2015	
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels	5 285 572	2 140 654	3 144 917	3 707 443
AC11 Investissements R&D	21 816	9 378	12 437	0
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	5 263 756	2 131 276	3 132 480	3 707 443
AC2 Actifs corporels d'exploitation	4 718 026	3 174 047	1 543 979	1 385 056
AC21 Installations techniques & machines	3 686 766	2 426 288	1 260 478	1 249 081
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	1 031 260	747 759	283 501	135 976
AC3 Placements	144 456 549	5 195 725	139 260 824	130 874 316
AC31 Terrains & Constructions	14 656 570	2 794 380	11 862 190	12 002 156
AC311 Terrains & Constructions Exp.	4 121 129	494 861	3 626 268	3 646 262
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	10 535 441	2 299 519	8 235 922	8 355 894
AC33 Autres placements	129 799 979	2 401 345	127 398 634	118 872 160
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	45 133 329	2 308 182	42 825 147	43 003 465
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	84 529 380	0	84 529 380	75 801 460
AC333 Prêts hypothécaires	0	0	0	0
AC334 Autres prêts	116 018	89 445	26 573	49 700
AC336 Autres	21 252	3 717	17 535	17 535
AC5 Part des reass dans les prov techniques	81 785 202	0	81 785 202	80 972 152
AC510 Prov. PNA & Primes a annuler	9 303 907	0	9 303 907	8 065 776
AC520 Prov. Assurance Vie	16 217 576	0	16 217 576	12 238 251
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	1 177 400	0	1 177 400	1 145 530
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	55 086 319	0	55 086 319	59 522 595
AC6 Créances	76 450 768	18 283 129	58 167 639	64 747 101
AC61 Créances Opérations Ass. Directe	56 219 639	17 131 661	39 087 978	42 938 702
AC611 Primes Acquises et Non Emises	-705 435	0	-705 435	409 772
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	50 571 850	15 865 933	34 705 917	37 132 659
AC612 Créances douteuses / agents généraux	1 268 091	1 265 728	2 363	2 363
AC613 Créances indemnisées subrogées	5 085 133	0	5 085 133	5 393 908
AC62 Créances Opérations Réassurance	11 702 605	281 047	11 421 558	12 931 308
AC63 Autres créances	8 528 524	870 421	7 658 103	8 877 091
AC631 Personnel	143 666	0	143 666	128 258
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	5 213 461	0	5 213 461	4 350 140
AC633 Débiteurs divers	3 171 397	870 421	2 300 976	4 398 694
AC7 Autres éléments d'actif	14 250 720	2 948 650	11 302 069	11 313 390
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	7 685 243	2 932 786	4 752 456	5 185 486
AC72 Charges reportées	4 170 135	15 864	4 154 271	3 472 293
AC721 Frais d'Acquisition reportés	4 154 271	0	4 154 271	3 472 293
AC722 Autres charges a répartir	15 864	15 864	0	0
AC73 Comptes de régularisation Actif	2 395 342	0	2 395 342	2 655 611
AC731 Intérêts et loyers acquis non echues	1 922 306	0	1 922 306	1 689 946
AC733 Autres comptes de régularisation	473 036	0	473 036	965 665
Total	326 946 836	31 742 205	295 204 631	292 999 458

Annexe 2: CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		
Au 31/12/2016		En DT
DESIGNATION	MONTANT 2 016	MONTANT 2 015
<u>CP Capitaux Propres</u>		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP3 Rachat d'actions propres		
CP4 Autres capitaux propres	15 000 000	15 000 000
CP5 Résultats reportés	-33 127 439	-35 019 406
CP5 Résultats reportés	-32 823 125	-34 715 092
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
Total CP Av Résultat Exercice	26 912 561	25 020 594
<u>CP6 Résultat Exercice</u>	<u>2 711 371</u>	<u>1 891 967</u>
Total CP Av Affectation	29 623 932	26 912 561
<u>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</u>	<u>1 235 352</u>	<u>1 098 821</u>
PA23 Autres Provisions	1 235 352	1 098 821
<u>PA3 Provisions techniques brutes</u>	<u>157 302 434</u>	<u>160 252 412</u>
PA310 Prov. Primes Non Acquises	24 322 685	23 251 785
PA320 Prov. Assurances Vie	28 132 418	23 728 965
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	1 668 479	1 365 626
PA331 Prov. Sinistres (Non Vie)	100 230 612	108 954 921
PA340 Prov. Part. Bfces & Rist (Vie)	30 968	22 100
PA341 Prov. Part. Bfces & Rist (Non Vie)	1 145 906	1 086 524
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	357 371	330 567
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)	0	0
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	1 413 996	1 511 924
<u>PA5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires</u>	<u>77 342 521</u>	<u>75 467 120</u>
<u>PA6 Autres dettes</u>	<u>24 795 139</u>	<u>25 470 383</u>
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	8 478 993	9 096 625
PA62 Dettes Opérations Réassurance	10 012 244	10 353 425
PA622 Autres dettes	10 012 244	10 353 425
PA63 Autres dettes	6 303 902	6 020 333
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	446 753	450 445
PA632 Personnel	833 743	800 692
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.	2 306 142	1 695 189
PA634 Crédoeurs divers	2 717 263	3 074 006
<u>PA7 Autres passifs</u>	<u>4 905 252</u>	<u>3 798 163</u>
PA71 Comptes Régularisations Passif	2 334 084	1 589 968
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	1 560 530	1 321 396
PA712 Autres comptes de régularisation passif	773 554	268 571
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	2 571 168	2 208 195
Total	295 204 631	292 999 458

Annexe 3: ETAT DE RESULTAT NON VIE

ETAT DE RESULTAT NON VIE				
Au 31/12/2016				En DT
DESIGNATION	Opérations Brutes 2 016	Cessions et Rétro 2 016	Opérations Nettes 2 016	Opérations Nettes 2 015
<u>PRNV1 Primes Acquisés</u>	<u>67 138 508</u>	<u>39 103 474</u>	<u>28 035 034</u>	<u>24 862 635</u>
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	68 209 408	40 341 605	27 867 803	26 513 213
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquisés	-1 070 900	-1 238 131	167 231	-1 650 578
<u>PRNT3 Pdts Plac. Alloués Etat Résultat</u>	<u>3 084 321</u>	<u>0</u>	<u>3 084 321</u>	<u>1 204 223</u>
<u>PRNV2 Autres Produits Techniques</u>	<u>-307 927</u>	<u>0</u>	<u>-307 927</u>	<u>-158 974</u>
<u>CHNV1 Charge de Sinistres</u>	<u>-37 340 918</u>	<u>-15 878 126</u>	<u>-21 462 792</u>	<u>-19 240 238</u>
CHNV11 Montant payés	-46 065 227	-20 314 402	-25 750 825	-23 706 549
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	8 724 309	4 436 276	4 288 033	4 466 311
<u>CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques</u>	<u>97 929</u>	<u>0</u>	<u>97 929</u>	<u>57 861</u>
<u>CHNV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-124 569</u>	<u>520 631</u>	<u>-645 201</u>	<u>644 066</u>
<u>CHNV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-14 689 114</u>	<u>-9 797 530</u>	<u>-4 891 584</u>	<u>-3 963 914</u>
CHNV41 Frais Acquisition	-11 677 889	0	-11 677 889	-9 861 558
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	681 978	0	681 978	394 587
CHNV43 Frais d'administration	-3 693 204	0	-3 693 204	-3 075 415
CHNV44 Comm. Reçues Réassureurs	0	-9 797 530	9 797 530	8 578 471
<u>CHNV5 Autres Charges Techniques</u>	<u>-2 298 360</u>	<u>0</u>	<u>-2 298 360</u>	<u>-2 038 576</u>
<u>CHNV6 Var. Prov. Egal. & Equilibrage</u>	<u>-26 804</u>	<u>0</u>	<u>-26 804</u>	<u>-55 928</u>
Résultat Technique Non Vie	15 533 066	13 948 450	1 584 616	1 311 157

Annexe 4: ETAT DE RESULTAT VIE

ETAT DE RÉSULTAT VIE				
	au 31/12/2016			En DT
DESIGNATION	Opérations Brutes 2 016	Cessions et Rétro 2 016	Opérations Nettes 2 016	Opérations Nettes 2 015
PRV1 Primes	7 433 140	7 407 416	25 724	1 895 478
PRV11 Primes Emises & Acceptées	7 433 140	7 407 416	25 724	1 895 478
PRV2 Produits de Placements	1 240 185	0	1 240 185	730 287
PRV21 Revenus des Placements	1 138 243	0	1 138 243	714 880
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	85 730	0	85 730	153
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	16 212	0	16 212	15 254
PRV4 Autres produits techniques	0	0	0	0
CHV1 Charge de sinistres	-1 915 141	-606 422	-1 308 719	-968 067
CHV11 Montants payés	-1 612 288	-574 552	-1 037 736	-1 053 195
CHV12 Var. Prov. Sinistres	-302 853	-31 870	-270 983	85 127
CHV2 Variation des Autres Provision	-4 403 452	-3 979 325	-424 127	-947 958
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-4 403 452	-3 979 325	-424 127	-947 958
CHV22 Autres Provisions techniques	0	0	0	0
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte	0	0	0	0
		-112 530		
CHV3 Part. Bfices & Ristournes	-8 868	0	-8 868	-4 715
CHV4 Frais d'exploitation	-2 019 687	-3 622 991	1 603 304	756 658
CHV41 Frais d'acquisition	-1 464 287	0	-1 464 287	-998 995
CHV43 Frais d'administration	-555 400	0	-555 400	-427 034
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	0	-3 622 991	3 622 991	2 182 687
CHV5 Autres Charges techniques	-125 955	0	-125 955	-208 287
CHV9 Charges de placements	-558 868	0	-558 868	-517 589
CHV9 Charges de placements	0	0	0	0
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.	-488 642	0	-488 642	-247 198
CHV92 Correction Valeur / Placements	-23 118	0	-23 118	-269 983
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-47 108	0	-47 108	-407
Résultat Technique Vie	-358 646	-801 322	442 676	735 808

Annexe 5: ETAT DE RESULTAT

ETAT DE RESULTAT		
Au 31/12/2016		
DESIGNATION	En DT	
	Montant 2 016	Montant 2 015
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Réassurance Non Vie</u>	<u>1 584 616</u>	<u>1 311 157</u>
<u>RTV Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie</u>	<u>442 676</u>	<u>735 808</u>
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>6 845 996</u>	<u>4 862 117</u>
PRNT11 Revenus des placements	6 283 263	4 759 537
PRNT12 Produits des autres Placements	0	0
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	473 242	1 020
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	89 492	101 560
<u>PRNT3 Pdto Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>	0	0
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>	<u>-3 085 030</u>	<u>-3 446 010</u>
CHNT11 Charges des Placements	-2 697 373	-1 645 797
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-127 612	-1 797 499
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-260 045	-2 713
<u>CHNT2 Pdto Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie</u>	<u>-3 084 321</u>	<u>-1 204 223</u>
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	<u>821 134</u>	<u>2 198 133</u>
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>	<u>-536 545</u>	<u>-2 403 210</u>
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>2 988 525</u>	<u>2 053 773</u>
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>	<u>-277 154</u>	<u>-161 806</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>	<u>2 711 371</u>	<u>1 891 967</u>
<u>PRNT4 Gains extraordinaires</u>	0	0
<u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u>	0	0
<u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u>	0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	2 711 371	1 891 967

Annexe 6: ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES		
Au 31/12/2016		En DT
	2 016	2 015
Engagements Reçus	30 015 979	30 015 979
Cautions Agents Généraux	14 105	14 105
Option de revente d'actions à la CFI	30 001 874	30 001 874
Engagements Donnés	35 647	35 647
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

Annexe 7: FLUX DE TRESORERIE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE		
AU 31/12/2016 (En DT)		
DESIGNATION	Montant 2 016	Montant 2 015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
101 Encaissements des primes reçues des assurés	85 567 618	71 527 814
102 Sommes versées pour paiement des sinistres	-41 742 776	-33 578 833
103 Encaissements des primes reçues (acceptations)	0	0
104 Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	0	0
105 Commissions versées sur les acceptations	0	0
106 Décaissements de primes pour les cessions	-185 978 070	-7 654 294
107 Encaissements des sinistres pour les cessions	174 603 678	6 293 928
108 Commissions reçues sur les cessions	0	0
109 Commissions versées aux intermédiaires	-8 099 744	-5 530 588
110 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-9 339 616	-14 655 308
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0
112 Variations des espèces reçues des cessionnaires	0	0
113 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-131 870 714	-172 493 472
114 Encaissements liés à la cession de placements financiers	123 546 939	114 535 736
115 Taxes sur les assurances versées au trésor	-11 117 867	-9 172 020
116 Produits financiers reçus	6 617 470	5 459 938
117 Impôt sur les bénéfices payés	0	0
118 Autres mouvements	-2 303 492	-2 477 336
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-116 573	-47 744 435
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-569 938	-622 759
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles		0
203 Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		0
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		0
206 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		0
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv	-569 938	-622 759
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
301 Encaissements suite à l'émission d'actions	0	35 000 000
302 Dividendes et autres distributions	-55 000	-55 000
303 Encaissements provenant d'emprunts	0	15 000 000
304 Remboursements d'emprunts	0	0
305 Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de fin	-55 000	49 945 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-741 511	1 577 806
Trésorerie de début d'exercice	856 997	-720 809
Trésorerie de fin d'exercice	115 486	856 997

I. Présentation de la Société et Faits marquants

I.1 Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 45 000 000DT, divisé en 9 000 000 actions de 5 DT le nominal.

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ; et
- La branche vie.

I.2 Faits marquants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2016 concernent notamment :

- La société a redéfini son organisation et a notamment entrepris les actions suivantes :
 - Séparation entre la direction commerciales et les directions métiers
 - Séparation des équipes de gestion et des équipes de souscription
 - Séparation entre les services de prestations et de production
- La société a acquis un nouveau logiciel pour gérer l'activité assurance vie
- La plateforme Pass-Insurance pour l'assurance automobile a été stabilisée en 2016
- La société a résilié les conventions de 2 courtiers pour défaut de paiement
- La société a ouvert un nouveau point de vente en gestion directe à Megrine

I.3 Perspectives d'évolution

La société continue de travailler sur le projet Avenir et prévoit de lancer les produits non-auto sur l'ERP Pass Insurance pendant l'année 2018

La société continue de renforcer sa direction commerciale afin d'être en mesure de mieux gérer les demandes de ses clients et d'accroître sa part de marché

II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2016 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations.

II.1 Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	20%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

II.2 Placements

II.2.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans.

II.2.2 Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

II.2.3 Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés.

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice.

II.3 Créances nées des opérations d'assurance directe

II.3.1 Arriérés agences, courtiers et bureaux directs

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit :

Base de Calcul de la provision :

Les arriérés par âge arrêtés au 31/12/2016 déduction faite des encaissements post clôture, Commissions à payer, comptes d'attentes, Cautionnement et Coassurances.

Selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 0%
- N-1 : 20%
- N-2 : 50%
- N-3 et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%.

II.3.2 Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie. Les primes contentieuses font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée de la manière suivante :

Base de Calcul de la provision :

Méthode Appliquée jusqu' au 31/12/2010 :

Les Arriérés arrêtés par âge au 31/12 déduction faite des encaissements post clôture.

Selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 0%
- N-1 : 50%
- N-2 et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%.

Afin d'avoir une appréciation fiable du risque de non-paiement, une nouvelle méthode statistique est adoptée **depuis 2011** et qui consiste à estimer la provision en se basant sur un historique de recouvrement des primes observé sur cinq années.

Le montant de la provision correspond à la totalité des primes contentieuses minorées des encaissements prévisionnels sur un horizon de 4 ans.

II.3.3 Créances douteuses sur agents généraux

Ce compte enregistre les créances de la compagnie sur des agences éteintes, ces créances mises en relief à l'occasion de l'opération d'apurement menée lors de la privatisation de la compagnie sont totalement provisionnées.

II.4 Les autres éléments d'actifs

II.4.1 Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses et ils sont provisionnés selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 50%
- N-1 et antérieurs : 95%

La provision tient également compte des garanties, des arrangements et des encaissements et impayés post-clôture.

II.4.2 Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses.

II.5 Provisions techniques

II.5.1 Provisions Techniques Assurance Vie

5.1.1 Provisions Mathématiques

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie d'assurance y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autres part.

La provision mathématique constatée au 31/12/2016 est calculée conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

5.1.2 Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie.

5.1.3 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

II.5.2 Provisions Techniques Assurance Non Vie

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan.

5.2.1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis.

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocedées.

5.2.2 Provision pour sinistres à payer

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

5.2.3 Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle.

Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux.

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature.

5.2.4 Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et de ristournes.

5.2.5 Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours.

- ***La provision mathématique des rentes :***

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer. Jusqu'au 31/12/2013, cette provision a été calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits.

Une actualisation de cette provision conformément aux bases techniques prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectué au 31/12/2014.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés.

- ***La provision pour risque d'exigibilité :***

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché. Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins-value latente, la plus-value éventuelle n'est pas constatée. Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres.

- ***La provision pour risques en cours :***

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégagant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédent les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche.

5.2.6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable.

II.6 Comptes de régularisation

II.6.1 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes. Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination. La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part.

II.6.2 Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2016

III.1 Actifs

III.1.1 AC1 : Les actifs incorporels

Le solde de la rubrique « actifs incorporels bruts » s'élève au 31 décembre 2016 à **5 285 572** DT contre **5 118 757** DT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de **166 815** DT.

Les actifs incorporels nets s'élève au 31 décembre 2016 à **3 144 917** DT contre **3 707 443** DT au 31 décembre 2015. La variation de **<562 526>** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	21 816	7 590	14 226
Droit au Bail	97 586	-	97 586
Concessions, brevets, licences et marques	5 166 170	5 111 167	55 003
Total actifs incorporels bruts	5 285 572	5 118 757	166 815
Amortissements	-2 140 654	-1 411 314	-729 341
Total actifs incorporels nets	3 144 917	3 707 443	-562 526

III.1.2 AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2016 à **1 543 979** DT contre **1 385 056** DT au 31 décembre 2015. La variation étant de **158 922** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Actifs Corporels d'exploitation			
Installations techniques et machines	3 686 766	3 433 732	253 033
Autres installations, outillages et mobiliers	1 031 260	863 774	167 486
Actifs corporels d'exploitation bruts	4 718 026	4 297 506	420 520
Amortissements	-3 174 047	-2 912 450	-261 597
Actifs corporels nets	1 543 979	1 385 056	158 922

III.1.3 AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2016 à **139 260 824** DT contre **130 874 316** DT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de **8 386 508** DT :

Libellé	2016	2015	Variation	
Placements				
Terrains et constructions	14 656 570	14 656 570	-	
Actions, titres à RV & parts FCP	45 133 329	45 848 226	-714 896	
Obligations et titres à revenus fixes	84 529 380	75 801 460	8 727 920	
Prêts aux personnels	116 018	139 146	-23 128	
Dépôts et cautionnements	21 252	21 252	-	
Total placements bruts	144 456 549	136 466 653	7 989 896	
Amortissements et provisions	-5 195 725	-5 592 337	396 613	(i)
Placements nets	139 260 824	130 874 316	8 386 508	

(i) La variation des amortissements et des provisions se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Amort. Immeubles bâtis hors exploitation	2 299 519	2 179 547	119 973	
Amort. Immeubles bâtis d'exploitation	444 861	424 867	19 994	
Prov .dep part et act Ste imb non cotés	50 000	50 000	-	
Total des amortissements des immeubles	2 794 380	2 654 414	139 966	
Provisions / Actions et titres cotés	2 240 046	2 776 624	-536 579	(a)
Provisions / Actions et titres non cotés	68 136	68 136	-	
Provision / Prêts aux personnels	89 445	89 445	-	
Provision / Dépôts et cautionnements	3 717	3 717	-	
Total des provisions	2 401 345	2 937 923	-536 579	
Total des amortissements et des provisions	5 195 725	5 592 337	-396 613	

(a) Les actions et titres cotés sont évalués à la clôture aux cours boursiers moyens du mois de décembre 2016. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice.

III.1.4 Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	7 590	14 226	0	21 816	7 590	0	1 788	0	0	0	9 378	0	12 437
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	5 111 167	162 086	9 497	5 263 756	1 403 723	0	727 552	0	0	0	2 131 276	0	3 132 480
1.3 Fonds de commerce	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.4 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	5 118 757	176 312	9 497	5 285 572	1 411 313	0	729 341	0	0	0	2 140 654	0	3 144 918
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	3 433 733	261 238	8 205	3 686 766	2 184 652	0	241 636	0	0	0	2 426 288	0	1 260 478
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	863 774	183 299	15 812	1 031 260	727 799	0	30 642	0	10 681	0	747 759	0	283 501
2.3 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	4 297 507	444 536	24 017	4 718 027	2 912 451	0	272 278	0	10 681	0	3 174 048	0	1 543 979
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	14 656 570	0	0	14 656 570	2 604 414	50 000	139 966	0	0	0	2 744 380	50 000	11 862 190
3.2 Placements dans les entreprises liées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.3.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.4 Autres placements financiers	121 810 083	130 513 819	122 523 923	129 799 979	0	2 937 923	0	660 574	0	1 197 153	0	2 401 345	127 398 635
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	45 848 225	6 915 039	7 629 935	45 133 328	0	2 844 761	0	660 574	0	1 197 153	0	2 308 182	42 825 147
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	75 801 460	123 579 000	114 851 080	84 529 380	0	0	0	0	0	0	0	0	84 529 380
3.4.3 Prêts hypothécaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.4.4 Autres prêts	139 147	19 780	42 908	116 019	0	89 445	0	0	0	0	0	89 445	26 573
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.4.6 Autres	21 252	0	0	21 252	0	3 717	0	0	0	0	0	3 717	17 535
3.5 Créances pour espèces déposées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.6 Placements des contrats en UC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	136 466 653	130 513 819	122 523 923	144 456 549	2 604 414	2 987 923	139 966	660 574	0	1 197 153	2 744 380	2 451 345	139 260 825
TOTAL:	145 882 917	131 134 667	122 557 437	154 460 148	6 928 178	2 987 923	1 141 585	660 574	10 681	1 197 153	8 059 082	2 451 345	143 949 721

III.1.5 État récapitulatif des placements (Annexe 9)

	Valeur brute:	Valeur nette:	Juste valeur:	Plus ou moins value latente:
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	14 656 570	11 862 190	11 862 190	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	43 404 728	41 096 546	41 186 227	89 681
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	225 000	225 000	234 846	9 846
Autres parts d'OPCVM	1 503 601	1 503 601	1 503 601	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	84 529 380	84 529 380	84 529 380	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	116 018	26 573	26 573	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-	-	-
Autres dépôts	21 252	17 535	17 535	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	144 456 549	139 260 824	139 360 352	99 527
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	144 456 549	139 260 824		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>				

III.1.6 AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises, dans les provisions pour sinistres à payer et dans la provision mathématique vie. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provision sinistres non vie	55 086 319	59 522 595	-4 436 276
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	9 303 907	8 065 776	1 238 131
Provision assurance vie	16 217 576	12 238 251	3 979 325
Provision pour sinistre vie	1 177 400	1 145 530	31 870
Total	81 785 202	80 972 152	813 050

III.1.7 AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à **58 167 639** DT contre **64 747 101** DT au 31 décembre 2015. La variation de **<6 579 463>** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Créances				
Créances nées des opérations d'assurance directes	56 219 639	59 794 038	-3 574 400	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	11 702 605	13 212 355	-1 509 750	(B)
Autres créances	8 528 524	9 549 768	-1 021 244	(C)
Total des créances brutes	76 450 768	82 556 161	-6 105 394	
Provisions pour dépréciation des créances	-18 283 129	-17 809 060	-474 068	(D)
Créances nettes	58 167 639	64 747 101	-6 579 463	

(A) Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2016 à **56 219 639** DT contre **59 794 038** DT au 31 décembre 2015.

La variation de **<3 574 399>** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Créances nées des opérations d'assurance directes				
Primes acquises et non émises	1 802 356	1 901 618	-99 262	(i)
Primes à annuler	-2 507 791	-1 491 846	-1 015 945	(i)
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	50 571 850	52 722 267	-2 150 417	(ii)
Créances douteuses sur agents généraux	1 268 091	1 268 091	-	(iii)
Créances indemnisées subrogées	5 085 133	5 393 908	-308 775	(iv)
Total des créances brutes	56 219 639	59 794 038	-3 574 399	

(i) Le solde des primes acquises et non émises s'élève au 31 décembre 2016 à 1 802 356 DT contre à 1 901 618 DT au 31 décembre 2015 soit une diminution de <99 262> DT.

Le solde des primes à annuler s'élève au 31 décembre 2016 à 2 507 791 DT contre 1 491 846 DT au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 1 015 945 DT.

(ii) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Autres créances nées des opérations d'Ass Directes			
Arriérés agences	40 823 581	41 339 834	-516 252
Primes Retournées pour Non-paiement	6 319 193	8 160 927	-1 841 734
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	561 044	561 044	-
Autres créances nées des opérations d'AD	2 868 032	2 660 463	207 568
Total des créances brutes	50 571 850	52 722 267	-2 150 417

(iii) Les créances douteuses sur les agences clôturées, issues de l'opération d'apurement menée avant la privatisation de la compagnie en 2001. Ces créances douteuses totalisent 1 268 091 DT :

(iv) Les créances indemnisées subrogées concernent les paiements sinistres, en application des conventions IDA et RCA

(B) Créances Opération Réassurances

Le solde net des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2016 à **11 421 558 DT** contre **12 931 308 DT** au 31 décembre 2015. La diminution de **1 509 750 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Créances des opérations de réassurance	11 702 605	13 212 355	-1 509 750
Provision	-281 047	-281 047	-
Total des créances de réassurances nettes	11 421 558	12 931 308	-1 509 750

La société Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT.

(C) Autres créances

Libellé	2016	2015	Variation	
Personnel	143 666	128 258	15 408	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	5 213 461	4 350 140	863 322	(ii)
Débiteurs divers	3 171 397	5 071 371	-1 899 974	(iii)
Total des créances brutes	8 528 524	9 549 768	-1 021 244	
Provision pour dépréciation	-870 421	-672 677	-197 744	
Total des créances nettes	7 658 103	8 877 091	-1 218 988	

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel.

(ii) Le détail des comptes Etat, et organismes sociaux se présentent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Etat impôt et taxe droit de patente	5 195 999	4 264 170	931 830
Autres comptes d'Etat Débiteurs	17 462	85 970	-68 508
Total	5 213 461	4 350 140	863 322

(iii) Le solde des débiteurs divers bruts s'élève au 31 décembre 2016 à 3 171 397 DT contre 5 071 371 DT au 31 décembre 2015 soit une diminution de 1 899 974 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Autres débiteurs divers	3 155 129	4 985 332	-1 830 203	(a)
Débiteurs divers LLOYD VIE	-	69 427	-69 427	
Fournisseurs Avances	16 267	16 612	-345	
Débiteurs divers bruts	3 171 397	5 071 371	-1 899 974	
Provision pour dépréciation	-870 421	-672 677	-197 744	
Débiteurs divers nets	2 300 976	4 398 694	-2 097 718	

(a) Le solde du compte « autres débiteurs divers » se détaille comme suit :

TRESORERIE GENERALE	1 498 686
SAISIES ARRETS	789 179
AUTRES COMPTES DEBITEURS	867 265
TOTAL	3 155 129

(D) Les provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provisions pour dépréciation / Arr AG	15 865 933	15 589 608	276 325	(i)
Provision pour dépréciation créances douteuses / AG	1 265 728	1 265 728	-	(ii)
Total des provisions sur créances nées d'op d'Ass Dir	17 131 661	16 855 336	276 325	
Provision Pour dépréciation des cessions et retro	281 047	281 047	-	
Provision pour dépréciation des autres créances	870 421	672 677	197 744	(iii)
Total des provisions pour dépréciation des créances	18 283 129	17 809 060	474 069	

(i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes s'élèvent à **15 865 933** DT se détaillant comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provisions sur arriérés agences	8 979 212	6 625 022	2 354 190	(a)
Provisions sur créances contentieux primes	5 946 011	7 951 716	-2 005 705	(b)
Provisions sur annulations pour motifs techniques	549 432	549 432	-	
Provisions sur Autres créances nées des opérations d'AD	391 278	463 438	-72 161	
Total	15 865 933	15 589 608	276 325	

(a) La base de Calcul de la provision est égale aux arriérés arrêtés par âge au 31/12/2016 déduction faite des encaissements post clôture, Commissions à payer, Comptes d'attentes, Cautionnement et Coassurances. Cette provision est calculée en tenant compte de l'ancienneté des créances.

En appliquant cette méthode, une dotation aux provisions de 2 354 190 DT a été constatée en 2016.

(b) Il est à noter, que pour l'exercice 2016, la compagnie a gardé la même méthode d'estimation des provisions pour primes contentieuses qui se base sur une méthode statistique par rapport aux recouvrements observés sur un historique de cinq années.

En appliquant cette méthode, une reprise sur provision de 2 005 705 DT a été constatée en 2016.

(ii) Le Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances douteuses des agents généraux d'un montant de 1 265 728 DT.

(iii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	747 400	549 657	197 744
Provision pour dépréciation/loyers	123 021	123 020	-
Total	870 421	672 677	197 744

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à **11 302 070 DT** contre **11 313 390 DT** au 31 décembre 2015, soit une diminution de 11 321 DT se détaillant comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	7 685 243	7 963 952	-278 709	(A)
Charges reportées	4 170 135	3 488 157	681 978	(B)
Comptes de régularisation actifs	2 395 342	2 655 611	-260 269	(C)
Total des autres éléments d'actifs bruts	14 250 720	14 107 720	143 000	
Provisions / autres éléments d'actifs	-2 948 650	-2 794 329	-154 321	
Total des autres éléments d'actifs nets	11 302 070	11 313 390	-11 321	

(A) Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à **4 752 456 DT** contre **5 185 486 DT** au 31 décembre 2015. La variation se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Effets à recevoir	1 427 278	1 513 727	-86 450	
Effets et chèques impayés	3 571 105	3 385 032	186 073	(i)
Banques	2 670 827	3 051 059	-380 231	
CCP et chèques postaux	15 693	13 866	1 827	
Caisses	339	267	72	
Total des avoirs bruts	7 685 243	7 963 952	-278 709	
Provisions effets et chèques impayés	-2 791 658	-2 637 337	-154 321	(i)
Provisions sur comptes bancaires	-141 128	-141 128	-	
Total des avoirs nets	4 752 456	5 185 486	-433 030	

- (i) Le solde brut des effets et chèques impayés s'élève au 31 décembre 2016 à 3 571 105 DT contre 3 385 032 DT au 31 décembre 2015.

Les effets impayés s'élèvent à 2 832 261 DT et sont provisionnés à concurrence des montants jugés irrécouvrables soit 2 194 927 DT.

Les chèques impayés s'élèvent à 738 845 DT et sont provisionnés à concurrence de 596 731 DT ;

Libellé	2016	2015
Effets impayés bruts	2 832 261	2 854 172
Chèques impayés bruts	738 845	530 860
Total Effets et chèques impayés bruts	3 571 105	3 385 032
Provisions/ effets impayés	2 194 927	2 130 855
Provisions/ chèques impayés	596 731	506 482
Provisions/ effets et chèques impayés	2 791 658	2 637 337

(B) Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées s'élève au 31 décembre 2016 à **4 154 271** DT contre **3 472 293** DT au 31 décembre 2015. La variation de 681 978 DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	4 154 271	3 472 293	681 978	(i)
Autres charges à répartir	15 864	15 864	-	
Total des charges reportées	4 170 135	3 488 157	681 978	
Amortissements	-15 864	-15 864	-	
Total des charges reportées nettes	4 154 271	3 472 293	681 978	

- (i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie. Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

(C) Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2016 à **2 395 342** DT contre **2 655 611** DT au 31 décembre 2015. La diminution de 260 269 DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	1 922 306	1 689 946	232 360
Produits à recevoir	-	277 470	-277 470
Autres comptes de régularisation	473 036	688 195	-215 159
Total des comptes de régul. actifs	2 395 342	2 655 611	-260 269

III.2 Capitaux propres et passifs

III.2.1 CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2016 comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Capital social	45 000 000	45 000 000	-	(i)
Réserves et primes liées au capital	40 000	40 000	-	
Autres capitaux propres	15 000 000	15 000 000	-	(ii)
Résultats reportés	-33 127 439	-35 019 406	1 891 967	
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	26 912 561	25 020 594	1 891 967	
Résultat net de l'exercice	2 711 371	1 891 967	819 404	
Capitaux propres avant affectation	29 623 932	26 912 561	2 711 371	

Les capitaux propres avant affectation s'élèvent au 31 décembre 2016 à **29 623 932** DT contre **26 912 561** DT au 31 décembre 2015.

III.2.2 PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour risque s'élève au 31 décembre 2016 à **1 235 352** DT contre **1 098 821** DT au 31 Décembre 2015 soit une variation de 136 531 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provision pour litiges	844 896	758 520	86 376	
Provision pour IDR	390 456	340 301	50 155	(A)
	1 235 352	1 098 821	136 531	

(A) Provisions pour IDR

C'est une provision au titre de l'indemnité de départ à la retraite constituée conformément à la convention collective qui régit le secteur des assurances.

III.2.3 PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2016 à **157 302 434** DT contre **160 252 412** DT au 31 Décembre 2015 soit une variation de **<2 949 978>** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provisions techniques assurance non vie	127 470 570	135 135 721	-7 665 151	(A)
Provisions techniques assurance vie	29 831 865	25 116 691	4 715 174	(B)
Total	157 302 434	160 252 412	-2 949 978	

(A) Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Provisions pour primes non acquises	24 322 685	23 251 785	1 070 900	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	100 230 612	108 954 921	-8 724 309	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	1 145 906	1 086 524	59 382	
Provisions pour égalisation et équilibrage	357 371	330 567	26 804	
Autre provisions techniques (non vie)	1 413 996	1 511 924	-97 929	(iii)
Total	127 470 570	135 135 721	-7 665 151	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de **1 070 900** DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provision pour PNA RD	5 140 454	4 993 576	146 878
Provision pour PNA Auto	16 333 500	15 642 353	691 147
Provision pour PNA Incendie	1 865 153	1 896 678	-31 524
Provision pour PNA Transport	543 013	404 749	138 264
Provision pour PNA autres branches	440 565	314 429	126 136
Total	24 322 685	23 251 785	1 070 900

(ii) La variation des provisions pour sinistres non vie de **<8 724 309>** DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provision pour sinistres RD	19 758 236	21 545 577	-1 787 341
Provision pour sinistres Auto	70 834 783	76 803 088	-5 968 305
Provision pour sinistres Incendie	6 205 892	7 043 336	-837 445
Provision pour sinistres Transport	1 304 873	1 376 954	-72 080
Provision pour sinistres autres branches	2 126 828	2 185 966	-59 138
Total	100 230 612	108 954 921	-8 724 309

(iii) La variation des autres provisions techniques non vie de **<97 929>** DT se détaille, par branche comme suit

Libellé	2016	2015	Variation
Provision mathématique des rentes	1 413 996	1 511 924	-97 929
Total	1 413 996	1 511 924	-97 929

(B) Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Provisions d'assurance vie	28 132 418	23 728 965	4 403 452
Provisions pour sinistres à payer (vie)	1 668 479	1 365 626	302 853
Provisions pour part aux bénéficiaires et ristournes (vie)	30 968	22 100	8 868
Total	29 831 865	25 116 691	4 715 174

III.2.4 PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2016 à **77 342 521** DT contre **75 467 120** DT 31 décembre 2015 soit une augmentation de 1 875 402 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA	6 002 216	5 811 535	190 681
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA acceptées	-322 557	-251 076	-71 482
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP	55 888 985	57 957 785	-2 068 800
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP acceptées	-215 069	-253 363	38 294
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PM	15 988 946	12 202 238	3 786 708
Total	77 342 521	75 467 120	1 875 402

III.2.5 PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2016 à **24 795 139** DT contre **25 470 383** DT au 31 décembre 2015 soit une baisse de 675 244 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	8 478 993	9 096 625	-617 633	(A)
Dettes nées d'opérations de réassurances	10 012 244	10 353 425	-341 181	
Autres dettes	6 303 902	6 020 333	283 570	(B)
Total	24 795 139	25 470 383	-675 244	

(A) Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

La diminution des dettes nées d'opérations d'assurances directes de **617 633** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Compte courant agents	976 829	1 358 960	-382 131
Commissions à payer Agents	3 473 374	3 790 413	-317 039
Compte d'attente à régulariser agents	3 313 199	2 614 522	698 677
Arriérés	13 382	495 254	-481 872
Compte Co-assureurs	490 749	580 117	-89 368
Autres dettes	211 459	257 359	-45 900
Total	8 478 993	9 096 625	-617 633

(B) Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2016 à **6 303 902** DT contre **6 020 333** DT au 31 décembre 2015 soit une hausse de 283 570 DT.

Libellé	2016	2015	Variation	
Dépôts et cautionnements reçus	446 753	450 445	-3 692	
Personnel	833 743	800 692	33 052	
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	2 306 142	1 695 189	610 953	(i)
Créditeurs divers	2 717 263	3 074 006	-356 743	(ii)
Total	6 303 902	6 020 333	283 570	

(i) L'augmentation des dettes envers l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités locales de **610 953** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Etat, taxe d'assurance (TUA, TSR, FPAC,...)	437 858	474 275	-36 417
Autres comptes d'Etat	1 339 076	801 808	537 269
Dettes envers l'Etat	1 776 934	1 276 082	500 852
CNSS allocation familiale	367 017	279 927	87 090
CNSS à payer	150 303	137 920	12 383
Autres	11 888	1 261	10 627
Dettes envers les organismes sociaux	529 208	419 107	110 100
Total dettes envers l'Etat et organismes sociaux	2 306 142	1 695 189	610 953

(ii) La diminution des dettes envers les créditeurs divers de **356 743** DT se détaille comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Charges à payer	1 036 502	462 083	574 419
Divers Fournisseurs ordinaires	132 917	377 573	-244 656
Créditeurs divers LLOYD VIE	13 487	-	13 487
Autres créditeurs divers	1 534 357	2 234 351	-699 993
Dettes envers les créditeurs divers	2 717 263	3 074 006	-356 743

III.2.6 PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Report Commissions Reçues Réassureurs	1 560 530	1 321 396	239 134
Produits constatés d'avance	773 554	268 571	504 983
Concours bancaires et autres passifs financiers	2 571 168	2 208 195	362 973
Total	4 905 252	3 798 163	1 107 090

IV. Note Sur l'Etat de Résultat

IV.1 Production

IV.1.1 Primes Acquises

A. Primes Acquises Non Vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Var 16/15	
	2016	2015	Val	%
Primes Nettes Ex &Ant				
Risques Divers	10 342	10 650	-308	-3%
Automobile	42 329	41 093	1 236	3%
Incendie	6 325	6 480	-154	-2%
Transport	2 787	3 184	-397	-12%
Grêle	344	187	157	84%
Groupe	7 084	6 863	221	3%
Total	69 212	68 458	753	1%
Var Prov. Annulation Primes	-245	-38	-207	546%
Var Prov. PANE	-757	324	-1 081	-332%
Total Primes Nettes	68 209	68 744	-535	-1%
Var Prov. PNA	-1 071	-2 025	955	-47%
Primes Acquises	67 138	66 719	419	1%

En 2016, les primes acquises non vie totalisent **67 138** mD contre **66 719** mD l'exercice précédent, soit une croissance de **1%**.

B. Primes acquises vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Var 16/15	
	2016	2015	Val	2016
Primes émises & acceptées nettes	7 546	6 455	1 092	17%
Var Prov. PANE	91	14	78	571%
Var Prov. Prime à annuler	-204	39	-244	100%
Primes Acquises	7 433	6 508	926	14%

Les primes acquises vie ont augmenté de **926** mD, soit une hausse de **14%**.

IV.2 Charges des sinistres

IV.2.1 Règlement de sinistres

Les sinistres réglés ont augmenté de **20,02%** pour totaliser **45 MD** en 2016 contre **37,6 MD** en 2015.

(En mD)

Désignation		2016		2015		Var 16/15
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	4 633	10,29%	2 244	5,96%	106,46%
	Automobile	29 184	64,79%	26 579	70,61%	9,80%
	Incendie	3 707	8,23%	1 618	4,30%	129,13%
	Transport	620	1,38%	529	1,41%	17,11%
	Grêle	20	0,04%	165	0,44%	-88,13%
	Groupe	5 517	12,25%	5 213	13,85%	5,84%
	Total Non Vie	43 681	96,98%	36 349	96,57%	20,17%
Total Vie	1 386	3,08%	1 281	3,40%	8,20%	
Total Affaires Directes		45 067	100,06%	37 630	99,97%	19,76%
Acceptations		-26	-0,06%	11	0,03%	-342,99%
Total Général		45 041	100,00%	37 641	100,00%	19,66%

IV.2.2 Charges des Sinistres non vie

La charge de sinistres non vie a enregistré une baisse de **13,31%** par rapport à 2015, résultant de l'augmentation des prestations payées de **22,15%** et la diminution de la variation de la provision pour sinistres à payer de **262,68%**.

(En mD)

Désignation	2016	2015	Variation	
			En montant	%
Sinistres payés	43 655	36 360	7 295	20%
Versements de rentes	90	137	-47	-34%
Recours et sauvetages encaissés	-1 950	-2 137	186	-9%
Frais de Gestion des sinistres	4 271	3 352	919	27%
Prestations payées	46 065	37 712	8 353	22,15%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	100 231	108 955	-8 724	-8%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-108 955	-103 592	-5 363	5%
Variation de la provision pour sinistres à payer	-8 724	5 363	-14 087	-262,68%
Charge de sinistres	37 341	43 075	-5 734	-13,31%

IV.2.3 Charges des Sinistres vie

La charge des sinistres Vie a augmenté de **624 mD** en raison de la hausse des prestations payées de **331 mD** et de l'augmentation de la variation de la provision pour sinistre à payer de **294 mD**, passant de **9 mD** en 2015 à **303 mD** en 2016.

(En mD)

Désignation	2016	2015	Variation	
			En montant	%
Sinistres et capitaux échus	1 386	1 178	208	18%
Recours & Sauvetages Encaissés	-	-10	10	-100%
Frais de Gestion des sinistres	226	114	113	99%
Prestations payées	1612	1 281	331	25,82%
Provisions SAP à la clôture	1 668	1 366	302	22%
Provisions SAP à l'ouverture	-1 366	-1 356	10	1%
Variation Provision SAP	303	9	294	-
Charge des sinistres	1 915	1 291	624	48,33%

IV.2.4 Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10) :

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Inventaire 2014					
Règlements cumulés	26 077 679	20 192 065	12 394 955		
Provisions pour sinistres	20 744 077	21 729 097	35 178 188		
total charges des sinistres	46 821 756	41 921 162	47 573 144		
Primes acquises	50 535 130	58 250 214	61 006 548		
% sinistres / primes acquises	92,65%	71,97%	77,98%		
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Inventaire 2015					
Règlements cumulés	29 404 221	23 720 166	20 309 340	10 498 193	
Provisions pour sinistres	14 818 834	16 002 162	24 594 911	34 771 692	
total charges des sinistres	44 223 055	39 722 328	44 904 250	45 269 885	
Primes acquises	50 535 130	58 250 214	61 006 548	66 718 344	
% sinistres / primes acquises	87,51%	68,19%	73,61%	67,85%	
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Inventaire 2016					
Règlements cumulés	32 341 345	28 229 861	24 566 956	22 177 835	13 034 200
Provisions pour sinistres	7 258 729	8 151 648	15 102 953	18 986 774	24 016 590
total charges des sinistres	39 600 074	36 381 508	39 669 909	41 164 609	37 050 791
Primes acquises	50 535 130	58 250 214	61 006 548	66 718 344	67 138 508
% sinistres / primes acquises	78,36%	62,46%	65,03%	61,70%	55,19%

IV.3 Représentation des engagements techniques

Le total des engagements techniques a diminué en 2016 de 2 mD et atteint 165 mD contre 167 mD en 2015. Cette variation est due essentiellement à la baisse des provisions pour sinistres à payer non vie de 8 mD et la hausse de la provision pour primes non acquises de 1 mD et la hausse des provisions mathématiques Vie (5 mD).

IV.4 Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

(En DT)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles	303 267	303 267	187 795
1.2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	303 267	303 267	187 795
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	3 884 974	3 884 974	8 364
2.2 Emprunts obligataires	989 179	989 179	-
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	1 985 041	1 985 041	22 393
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	690 106	690 106	79 699
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	-
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	-	-	-
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	126 661	126 661	-
2.8 Contrats en unités de comptes	-	-	-
2.9. Autres	-	-	-
Total	7 675 961	7 675 961	110 457
3. Autres placements	-	-	74 135
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	106 953	106 953	3 271 512
Total Revenus & Charges de placements	8 086 182	8 086 182	3 643 898
Intérêts	3 044 057	3 044 057	-
Frais externes	74 135	74 135	-
Autres frais	525 706	525 706	-
Total charges des placements	3 643 898	3 643 898	-

IV.5 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	7 433 140
Charges de prestations	1 915 141
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	4 412 321
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	1 105 678
Frais d'acquisition	1 464 287
Autres charges de gestion nettes	681 355
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 145 642
Produits nets de placements	681 317
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	681 317
Primes cédées et/ou rétrocédées	-7 407 416
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	574 552
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	4 011 195
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	3 622 991
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	801 322
Résultat technique	442 676
Informations complémentaires	
Montant des rachats	32 558
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	1 668 479
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-1 365 626
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

IV.7 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	raccordement
Primes	7 433 140	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	1 915 141	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	4 412 321	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		CHV10-PRV3 1°colonne
Solde de souscription	1 105 678	
Frais d'acquisition	1 464 287	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	681 355	CHV43-CHV5- PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 145 642	
Produits nets de placements	681 317	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	CHV3 1°colonne
Solde financier	681 317	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-7 407 416	PRV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	574 552	CHV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	4 011 195	CHV2 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	0	CHV3 2°colonne
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	3 622 991	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	801 322	
Résultat technique	442 676	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	32 558	
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	1 668 479	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-1 365 626	
A déduire	0	
Provisions devenues exigibles	0	

IV.8 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 16)

	TOTAL	raccordement
Primes acquises	67 138 508	
Primes émises	68 209 408	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-1 070 900	PRNV12 1°colonne
Charges de prestations	37 269 793	
Prestations et frais payés	46 065 227	CHNV11 1°colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	-8 795 434	CHNV2+CHNV6 1°colonne
Solde de souscription	29 868 715	
Frais d'acquisition	10 995 910	CHNV41-CHNV42
Autres charges de gestion nettes	6 300 256	CHNV43-CHNV5- PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	17 296 166	
Produits nets de placements	3 084 321	PRNV2-CHNV9
Participation aux résultats	-123 804	CHNV3 1°colonne
Solde financier	2 960 518	
Primes cédées aux réassureurs	-40 341 605	PRNV11 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	1 238 131	PRNV12 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	20 314 402	CHNV11 2°colonne
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	-4 436 276	CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	-520 631	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	9 797 530	CHNV44
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-13 948 450	
Résultat technique	1 584 616	
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture	-24 322 685	
Provisions pour primes non acquises ouverture	23 251 785	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	100 230 612	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-108 954 921	
Autres provisions techniques clôture	1 771 367	
Autres provisions techniques ouverture	-1 842 491	
A déduire :		
Provisions devenues exigibles		

IV.9 Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie

La trésorerie de fin d'exercice a enregistré une diminution de 0,7 MD par rapport à l'exercice précédent en passant de 0,86 MD en 2015 à 0,115 MD en 2016.

(A) Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation

Ce flux est passé de -47 744 mD en 2015 à -116,5 mD en 2016, soit une variation de 47 627 mD.

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation de 14 039 mD.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une augmentation de 8 163 mD.
- La variation entre décaissements des primes pour les cessions et les encaissements des sinistres pour les cessions a connu une hausse en faveur des réassureurs en passant de 1 360 mD en 2015 à 11 374 mD en 2016.
- Les commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une augmentation de 2 569 mD.
- Les décaissements aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une baisse de 5 315 mD.
- Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une baisse de 40 622 mD.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers ont enregistré une hausse de 9 011 mD.
- Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une hausse de 1 945 mD.
- Les produits financiers reçus ont enregistré une hausse de 1 157 mD.
- Les autres mouvements ont enregistré une baisse de 173 mD.

(B) Flux de trésorerie provenant de des activités d'investissement

- Ce flux est passé de -622,8 mD en 2015 à -569,9 mD en 2016, soit une baisse de 52 mD.

(C) Flux de trésorerie provenant de des activités de financements

Ce flux est passé de 49 945 mD en 2015 à 55 mD en 2016, soit une baisse de 50 000 mD (due au renforcement des capitaux propres réalisé en 2015).

V. Notes Complémentaire

V.1 Parties liées

Au 31 décembre 2016, les arriérés de l'actionnaire Groupe BAYAHI s'élèvent à 674 490 DT.

V.2 Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 13 Juillet 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

LLOYD TUNISIEN
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du LLOYD TUNISIEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers du LLOYD TUNISIEN, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 29 623 932 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 711 371 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du LLOYD TUNISIEN ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous formulons l'observation suivante :

- Le taux des actifs admis en représentation des provisions techniques est en dessous du minimum de 100% fixé par l'article 29 de l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 28 mars 2005.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous avons décelé des insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la société. Ces insuffisances ont été développées dans nos rapports d'évaluation du système de contrôle interne.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, 20 Juillet 2017

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

**FINOR
Karim DEROUICHE**

LLOYD TUNISIEN
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2016.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2016

- Votre conseil d'administration a autorisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe aux conditions suivantes :

Société du groupe	Montant du placement (KDT)	Durée	Taux	Situation au 31/12/2016
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Non échu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Non échu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Non échu
SICAM	1 400	90	TMM+2.75%	Non échu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 400	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 400	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.5%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.5%	Echu
SICAM	1 400	90	TMM+2.5%	Echu
SICAM	1 000	90	TMM+2.5%	Echu
SICAM	1 000	60	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	60	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 000	60	TMM+2.75%	Echu
SICAM	1 400	60	TMM+2.75%	Echu

Société du groupe	Montant du placement (KDT)	Durée	Taux	Situation au 31/12/2016
TPS	2 000	90	TMM+2.75%	Non échu
TPS	1 150	90	TMM+2.75%	Non échu
TPS	2 000	90	TMM+2.75%	Echu
TPS	2 000	90	TMM+2.75%	Echu
TPS	2 000	90	TMM+2.75%	Echu
CFI	3 000	20	TMM+2.5%	Echu
CFI	3 000	10	TMM+2.75%	Echu

- Votre société a conclu avec la société « LLOYD VIE » une convention de prestations de services portant sur divers travaux d'assistance à assurer par chacune des deux sociétés moyennant des refacturations réciproques. A ce titre, le montant facturé par votre société en 2016 est de 279 KDT. Le montant facturé par la société « LLOYD VIE » à votre société en 2016 est de 362 KDT.
- Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 19 mai 2016.
- Votre société a acquis 30 000 actions de la société SICAM auprès de la Compagnie Financière d'investissement «CFI» pour un prix unitaire correspondant au nominal de l'action soit 100DT/action. Cette acquisition a été autorisée par le conseil d'administration du 19 Mai 2016.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par le Groupe BAYAHI, membre du Conseil d'Administration, au titre duquel des primes ne sont pas intégralement encaissées. Les arriérés relatifs aux exercices 2016 et antérieurs s'élèvent, à la date du 31 décembre 2016, à 674 KDT.
- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 15 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 5% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.5% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2015 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Décembre 2015.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 1 094 KDT pour l'exercice 2016.

- En vertu du contrat de cession conclu entre votre société et la société « CFI », votre société a acquis, en 2015, 3 161 447 actions TPR au prix moyen unitaire de 4,830 DT et 2 743 405 actions SOTUVER au prix moyen unitaire de 5,370 DT. En contrepartie, la « CFI » s'engage pendant 3 ans à compter du 03 juillet 2015 et à la demande de votre société de racheter les actions susmentionnées au prix minimum de 4,830 DT pour l'action TPR et 5,370 DT pour l'action SOTUVER.

Ces opérations d'acquisitions ont été autorisées par le conseil d'administration du 4 Juin 2015.

Par ailleurs, votre conseil d'administration réuni en date du 15 décembre 2016 a ordonné au Directeur Général d'exercer durant la période comprise entre le 20 et le 30 Juin 2018 le droit de revente qui lui a été concédé par la société « CFI » pour l'ensemble des actions TPR et des actions SOTUVER qui seraient encore détenues par la société à la date d'exercice du droit de revente, à condition toutefois que le prix d'exercice du droit de revente soit supérieur au cours de bourse à cette date.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint ont été fixés par le conseil d'administration du 23 Juillet 2014. Il perçoit, à ce titre, une rémunération annuelle fixe de 100 000 DT net d'impôts et charges sociales ainsi qu'une rémunération variable fixée en début de chaque année, bons d'essence de 300 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant, et une assurance vie et santé.

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 août 2016 statuant sur les comptes annuels.

Les obligations et engagements de la société LLOYD envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se présentent comme suit (DT) :

	Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	326 621	71 666	55 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	2 419	6 823	-	-
Total	329 040	78 489	55 000	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, 20 Juillet 2017

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

**FINOR
Karim DEROUICHE**

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2017

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2017 faisant ressortir un total de 8 750 233 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 373 255 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 8 707 391 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°6 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la STRATEGIE ACTIONS SICAV SA au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 11 327 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Au 30 juin 2017, le montant de cette charge s'élève à 5 617 DT.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ces observations.

Tunis, le 27 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2017

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		6 196 427	6 674 356	6 463 161
Obligations et valeurs assimilées		118 708	166 094	147 277
Titres OPCVM		338 545	237 113	341 926
	3.1	6 653 680	7 077 563	6 952 364
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	497 288	493 274	496 396
Disponibilités	3.3	1 568 654	1 682 263	1 471 241
		2 065 942	2 175 537	1 967 637
<u>Créances d'exploitations</u>	3.4	30 610	48 943	-
<u>Autres actifs</u>		-	-	-
TOTAL ACTIF		8 750 233	9 302 043	8 920 001
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.5	30 696	34 409	34 116
Autres créditeurs divers	3.6	12 146	6 890	5 526
TOTAL PASSIF		42 842	41 299	39 642
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.7	8 628 277	9 154 517	8 738 948
Sommes distribuables	3.8	79 114	106 227	141 411
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	2
Sommes distribuables de l'exercice en cours		79 114	106 227	141 409
ACTIF NET		8 707 391	9 260 744	8 880 359
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		8 750 233	9 302 043	8 920 001

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2017 AU 30 JUIN 2017
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/04/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus du portefeuille-titres		121 608	123 238	146 778	149 005	241 256
Dividendes	4.1	120 105	120 105	144 718	144 718	233 161
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	1 503	3 133	2 060	4 287	8 095
Revenus des placements monétaires	4.3	17 877	35 279	19 159	40 138	73 335
Total des revenus des placements		139 485	158 517	165 937	189 143	314 591
Charges de gestion des placements	4.4	<30 478>	<60 903>	<32 943>	<66 260>	<131 306>
Revenu net des placements		109 007	97 614	132 994	122 883	183 285
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	4.5	<8 974>	<18 518>	<10 180>	<17 014>	<32 265>
Résultat d'exploitation		100 033	79 096	122 814	105 869	151 020
Régularisation du résultat d'exploitation		16	18	143	358	<9 611>
Sommes distribuables de la période		100 049	79 114	122 957	106 227	141 409
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<16>	<18>	<143>	<358>	9 611
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		247 249	<158 705>	121 480	325 021	438 638
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		54 129	102 224	48 443	<72 019>	<24 106>
Frais de négociation de titres		<28 156>	<31 535>	<8 526>	<15 863>	<25 371>
Résultat net de la période		373 255	<8 920>	284 211	343 008	540 181

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2017 AU 30 JUIN 2017
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/04/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	373 255	<8 920>	284 211	343 008	540 181
Résultat d'exploitation	100 033	79 096	122 814	105 869	151 020
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	247 249	<158 705>	121 480	325 021	438 638
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	54 129	102 224	48 443	<72 019>	<24 106>
Frais de négociation de titres	<28 156>	<31 535>	<8 526>	<15 863>	<25 371>
Distributions de dividendes	<141 114>	<141 114>	<124 308>	<124 308>	<124 308>
Transactions sur le capital	<13 579>	<22 934>	<123 567>	<296 529>	<874 087>
Souscriptions	-	-	-	-	-
Capital	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
Rachats	<13 579>	<22 934>	<123 567>	<296 529>	<874 087>
Capital	<13 784>	<22 973>	<121 016>	<288 238>	<840 510>
Régularisation des sommes non distribuables	338	318	<1 164>	<4 790>	<20 109>
Régularisation des sommes distribuables	<133>	<279>	<1 387>	<3 501>	<13 468>
Droit de sortie	-	-	-	-	-
Variation de l'actif net	218 562	<172 968>	36 336	<77 829>	<458 214>
Actif net					
En début de période	8 488 829	8 880 359	9 224 408	9 338 573	9 338 573
En fin de période	8 707 391	8 707 391	9 260 744	9 260 744	8 880 359
Nombre d'actions					
En début de période	3 800	3 804	4 110	4 186	4 186
En fin de période	3 794	3 794	4 055	4 055	3 804
Valeur liquidative	2 295,042	2 295,042	2 283,784	2 283,784	2 334,479
Taux de rendement annualisé	17,65%	-0,20%	12,55%	7,53%	6,02%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2017 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 juin 2017.

2.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 30 juin 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2017 se détaille comme suit:

A- Actions et droits rattachés

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
ADWYA	73 950	445 798	414 860	4,74%
AMEN BANK	7 750	172 742	178 545	2,04%
AMEN BANK DA 2017-1/25	7 250	6 449	6 815	0,08%
ASTREE	1 287	36 696	58 430	0,67%
BH	16 500	297 773	438 438	5,01%
BIAT	3 230	243 410	337 154	3,85%
BNA	20 510	197 002	186 723	2,13%
CARTHAGE CEMENT	46 948	116 048	114 459	1,31%
CELLCOM	26 603	208 668	81 751	0,93%
CEREALIS	11 013	53 699	45 825	0,52%
ESSOUKNA	81 010	394 786	308 000	3,52%
EURO-CYCLES	10 700	270 031	350 917	4,01%
GIF	46 500	94 608	67 890	0,78%
HEXABYTE	7 398	60 450	37 301	0,43%
ICF	1 296	41 079	28 123	0,32%
MAGASIN GENERAL	14 695	401 527	414 987	4,74%
MIP	75 240	122 814	91 793	1,05%
MONOPRIX	4 000	44 906	37 936	0,43%
OFFICEPLAST	34 898	62 258	91 921	1,05%
ONE TECH HOLDING	12 100	110 949	119 693	1,37%
SAH LILAS	16 300	171 169	247 059	2,82%
SAM	9 050	47 107	47 603	0,54%
SERVICOM	7 335	59 293	55 555	0,63%
SFBT	13 400	239 100	261 528	2,99%
SIAME	14 000	32 979	30 870	0,35%
SIMPAR	9 980	321 581	369 849	4,23%
SOMOCER	100 000	190 206	125 000	1,43%
SOPAT	80 000	87 826	80 000	0,91%
SOTIPAPIER	39 371	149 919	134 176	1,53%
STAR	271	45 331	34 417	0,39%
TELNET HOLDING	58 959	186 230	316 315	3,61%
TPR	19 000	54 985	58 235	0,67%
TUNINVEST-SICAR	9 934	96 498	84 340	0,96%
TUNIS RE	61 100	544 974	474 930	5,43%

TUNISIE LEASING	15 500	312 649	242 901	2,78%
UADH	11 350	39 981	36 819	0,42%
UNIMED	19 500	202 572	185 269	2,12%
Total actions et droits rattachés		6 164 093	6 196 427	70,81%

B- Titres OPCVM

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur</u>	<u>% actif</u>
			<u>Actuelle</u>	
MAXULA INVEST SICAV	958	100 075	99 274	1,13%
FCP SMART EQUITY 2	140	132 301	136 465	1,56%
MCP SAFE FUND	942	100 081	102 806	1,17%
Total Titres OPCVM		332 457	338 545	3,87%

C- Obligations et valeurs assimilées

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur</u>	<u>% actif</u>
			<u>Actuelle</u>	
STB 2008/2	2 000	102 450	104 233	1,19%
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	14 385	14 475	0,17%
Total Obligations et valeurs assimilées		116 835	118 708	1,36%
TOTAL		6 613 385	6 653 680	76,04%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2017 se détaille comme suit :

<u>Certificat de dépôt</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
HANIBAL LEASE au 04/08/2017-50 J-7,25%	500 000	496 012	497 288	5,68%
Total HANIBAL LEASE	500 000	496 012	497 288	5,68%
Total certificats de dépôts	500 000	496 012	497 288	5,68%
Total placements monétaires	500 000	496 012	497 288	5,68%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2017 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	-	21 540	21 712
Compte à terme	-	500 000	500 000
Intérêt courus sur dépôt à vue et compte à terme	6 032	4 864	6 972
Ventes de titres à encaisser	42 457	32 822	44 526
Amen Bank Pasteur	1 599 165	1 143 620	984 373
Liquidation émissions / rachats	-	-	< 4 731 >
Retenue à la source opérée/dépôt à vue et compte à terme	< 1 206 >	< 973 >	< 1 394 >
Achats de titres à régler	< 77 794 >	< 19 610 >	< 80 217 >
Total	<u>1 568 654</u>	<u>1 682 263</u>	<u>1 471 241</u>

3.4 Créance d'exploitation:

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2017 correspond aux produits à recevoir pour un montant de 30 610 DT.

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Dividende à recevoir	30 610	48 943	-
Total	<u>30 610</u>	<u>48 943</u>	<u>-</u>

3.5 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2017 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	8 702	9 443	9 345
Rémunération du distributeur exclusif à payer	20 305	22 032	21 805
Rémunération du dépositaire à payer	1 689	2 934	2 966
Total	<u>30 696</u>	<u>34 409</u>	<u>34 116</u>

3.6 Autres créiteurs divers:

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2017 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Contribution conjoncturelle exceptionnelle à payer	5 617	-	-
Honoraires du commissaire aux comptes	4 769	4 749	2 751
TCL à payer	1 051	1 377	2 010
Redevance CMF	709	764	765
Total	<u>12 146</u>	<u>6 890</u>	<u>5 526</u>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2017</u>
Capital au 1^{er} janvier 2017	
Montant	8 738 948
Nombre de titres	3 804
Nombre d'actionnaires	75
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-
Rachats effectués	
Montant	< 22 973 >
Nombre de titres	10
Nombre d'actionnaires sortants	2
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	< 31 535 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	< 158 705 >
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	102 224
Droit de sortie	-
Régularisations des sommes non distribuables	318
Capital au 30 juin 2017	
Montant	8 628 277
Nombre de titres	3 794
Nombre d'actionnaires	73

3.8 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 juin 2017 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Résultat d'exploitation	79 096	105 869	151 020
Régularisation du résultat d'exploitation	18	358	< 9 611 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-	2
	<u>79 114</u>	<u>106 227</u>	<u>141 411</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividende :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2016</u> <u>au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016</u> <u>au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
Dividendes	120 105	120 105	144 718	144 718	233 161
	<u>120 105</u>	<u>120 105</u>	<u>144 718</u>	<u>144 718</u>	<u>233 161</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2016</u> <u>au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016</u> <u>au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	1 503	3 133	2 060	4 287	8 095
	<u>1 503</u>	<u>3 133</u>	<u>2 060</u>	<u>4 287</u>	<u>8 095</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2016</u> <u>au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016</u> <u>au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	6 231	12 746	9 679	25 598	42 814
Intérêts sur dépôt à vue	11 646	22 533	9 480	14 540	30 511
Autres revenus	-	-	-	-	10
	<u>17 877</u>	<u>35 279</u>	<u>19 159</u>	<u>40 138</u>	<u>73 335</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2016 au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016</u> <u>au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
Rémunération du Gestionnaire	8 702	17 393	9 443	18 998	37 622
Rémunération du distributeur exclusif	20 305	40 584	22 033	44 328	87 784
Rémunération du dépositaire	1 471	2 926	1 467	2 934	5 900
	<u>30 478</u>	<u>60 903</u>	<u>32 943</u>	<u>66 260</u>	<u>131 306</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2016</u> <u>au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016</u> <u>au</u> <u>30/06/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
TCL	1 514	3 527	4 552	6 637	11 755
Redevance CMF	2 146	4 277	2 299	4 657	9 222
Honoraires du commissaire aux comptes	2 405	4 642	3 185	5 466	10 809
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	2 824	5 617	-	-	-
Autres Frais	85	455	144	254	479
	<u>8 974</u>	<u>18 518</u>	<u>10 180</u>	<u>17 014</u>	<u>32 265</u>

5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

6 – AUTRES INFORMATIONS

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «STRATEGIE ACTIONS SICAV SA» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 11 327 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

Au 30 juin 2017, le montant de cette charge s'élève à 5 617 DT.

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2017

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2017, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 5.332.206, un actif net de D : 5.300.796 et un bénéfice de la période de D : 45.261.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 juin 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2017, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

4. Les placements monétaires et les disponibilités représentent au 30 juin 2017, 5,04% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Par ailleurs, les emplois en titres émis par la « CIL » représentent, au 30 juin 2017, 10,31% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

5. Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers n°8 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la Société «Maxula Investissement SICAV» au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à D : 24.798, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

La charge constatée durant le deuxième trimestre s'élève à D : 6.371, le cumul de la contribution prise en charge au 30 juin 2017, s'élève à D : 12.524.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

Tunis, Le 27 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2017

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Portefeuille-titres	4	<u>4 509 054,718</u>	<u>6 985 567,733</u>	<u>5 886 997,350</u>
Obligations et valeurs assimilées		4 410 455,775	6 520 530,902	5 539 736,445
Tires des Organismes de Placement Collectif		98 598,943	465 036,831	347 260,905
Placements monétaires et disponibilités		<u>268 823,875</u>	<u>2 433 943,679</u>	<u>1 554 506,747</u>
Placements monétaires	5	258 303,168	2 430 175,375	1 549 772,943
Disponibilités		10 520,707	3 768,304	4 733,804
Créances d'exploitation	6	<u>554 327,509</u>	<u>15 961,864</u>	<u>97 600,019</u>
TOTAL ACTIF		<u>5 332 206,102</u>	<u>9 435 473,276</u>	<u>7 539 104,116</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	18 394,360	29 344,401	18 646,095
Autres créditeurs divers	8	13 015,995	841,598	3 681,731
TOTAL PASSIF		<u>31 410,355</u>	<u>30 185,999</u>	<u>22 327,826</u>
ACTIF NET				
Capital	9	5 213 529,931	9 230 724,706	7 254 075,368
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		24,636	70,500	59,707
Sommes distribuables de la période		87 241,180	174 492,071	262 641,215
ACTIF NET		<u>5 300 795,747</u>	<u>9 405 287,277</u>	<u>7 516 776,290</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>5 332 206,102</u>	<u>9 435 473,276</u>	<u>7 539 104,116</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2017</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2017</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2016</i>	<i>Année 2016</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	64 467,749	130 470,198	84 330,322	167 048,017	320 035,553
Revenus des obligations et valeurs assimilées		60 525,869	126 528,318	80 753,421	163 471,116	316 458,652
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		3 941,880	3 941,880	3 576,901	3 576,901	3 576,901
Revenus des placements monétaires	11	2 102,555	8 682,707	25 113,087	54 318,704	98 137,662
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		66 570,304	139 152,905	109 443,409	221 366,721	418 173,215
Charges de gestion des placements	12	(12 290,420)	(26 093,201)	(19 724,954)	(39 981,021)	(77 933,508)
REVENU NET DES PLACEMENTS		54 279,884	113 059,704	89 718,455	181 385,700	340 239,707
Autres charges	13	(1 418,871)	(3 136,962)	(2 423,126)	(4 917,045)	(9 603,181)
Contribution Conjoncturelle	8	(6 370,655)	(12 524,135)	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		46 490,358	97 398,607	87 295,329	176 468,655	330 636,526
Régularisation du résultat d'exploitation		(7 200,032)	(10 157,427)	796,725	(1 976,584)	(67 995,311)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		39 290,326	87 241,180	88 092,054	174 492,071	262 641,215
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		7 200,032	10 157,427	(796,725)	1 976,584	67 995,311
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(6 029,815)	6 653,268	1 510,654	14 705,331	7 312,088
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		4 800,900	(4 200,977)	0,900	13 786,720	30 656,846
RESULTAT DE LA PERIODE		45 261,443	99 850,898	88 806,883	204 960,706	368 605,460

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2017</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2017</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2016</i>	<i>Année 2016</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	45 261,443	99 850,898	88 806,883	204 960,706	368 605,460
Résultat d'exploitation	46 490,358	97 398,607	87 295,329	176 468,655	330 636,526
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(6 029,815)	6 653,268	1 510,654	14 705,331	7 312,088
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 800,900	(4 200,977)	0,900	13 786,720	30 656,846
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(186 117,428)	(186 117,428)	(308 751,300)	(308 751,300)	(308 751,300)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(897 125,033)	(2 129 714,013)	66 992,982	(503 946,597)	(2 556 102,338)
Souscriptions					
- Capital	991 493,534	1 729 484,370	4 100 949,144	4 211 459,234	4 988 682,674
- Régularisation des sommes non distribuables	603,277	866,217	12 901,386	13 102,576	15 982,216
- Régularisation des sommes distribuables	28 895,687	59 212,980	175 759,913	180 020,760	203 537,927
Rachats					
- Capital	(1 847 269,327)	(3 771 771,846)	(4 022 303,309)	(4 680 492,861)	(7 436 141,406)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 132,514)	(1 576,469)	(12 656,620)	(14 052,869)	(24 633,625)
- Régularisation des sommes distribuables	(69 715,690)	(145 929,265)	(187 657,532)	(213 983,437)	(303 530,124)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 037 981,018)	(2 215 980,543)	(152 951,435)	(607 737,191)	(2 496 248,178)
ACTIF NET					
En début de période	6 338 776,765	7 516 776,290	9 558 238,712	10 013 024,468	10 013 024,468
En fin de période	5 300 795,747	5 300 795,747	9 405 287,277	9 405 287,277	7 516 776,290
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	59 550	71 195	89 916	95 313	95 313
En fin de période	51 151	51 151	90 691	90 691	71 195
VALEUR LIQUIDATIVE	103,630	103,630	103,707	103,707	105,580
TAUX DE RENDEMENT	0,82%	1,65%	0,92%	2,12%	3,90%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2017

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2017, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 30 juin 2017, au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2017, à D : 4.509.054,718 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2017	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		4 271 828,150	4 410 455,775	83,20%
<u>Obligations de sociétés</u>		2 689 823,900	2 760 587,065	52,08%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	159 975,000	164 971,537	3,11%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2 000	40 000,000	40 190,247	0,76%
Obligations AIL 2014/1 au taux de 7,3%	1 000	60 000,000	63 216,000	1,19%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	200 000,000	209 604,384	3,95%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	1 000	79 996,100	81 653,478	1,54%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	123 016,000	125 593,489	2,37%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	53 309,200	54 060,133	1,02%
Obligations BTK SUB 2014-1 au taux de 7,35%	1 500	90 000,000	92 870,729	1,75%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	112 500,000	114 889,835	2,17%
Obligations CIL 2012/2 au taux de 6,5%	1 500	30 000,000	30 551,343	0,58%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2 000	80 000,000	82 540,712	1,56%
Obligations CIL 2014/1 au taux de 7,2%	1 500	90 000,000	94 985,162	1,79%
Obligations CIL 2014/2 au taux de 7,6%	2 000	120 000,000	123 038,334	2,32%
Obligations CIL 2015/1 au taux de 7,65%	1 500	90 001,800	90 238,609	1,70%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	120 000,000	124 909,414	2,36%
Obligations EL WIFEK LEASING 2013 au taux de 6,6%	1 000	20 000,000	20 222,773	0,38%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1 000	20 000,000	20 305,490	0,38%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	235 000,000	239 452,767	4,52%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	79 963,800	80 896,250	1,53%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	45 000,000	45 495,452	0,86%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1 500	60 000,000	62 494,685	1,18%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	80 000,000	81 945,600	1,55%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	100 000,000	103 384,986	1,95%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	100 000,000	102 021,370	1,92%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	90 000,000	93 614,301	1,77%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	112 500,000	117 300,082	2,21%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	28 562,000	29 132,692	0,55%

Obligations U.I.B SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4%	2 000	120 000,000	120 253,019	2,27%
Obligations Attijari Bank Subordonné 2017 CAT A au taux de 7,4%	1 500	150 000,000	150 754,192	2,84%
Emprunt National		87 500,000	87 633,953	1,65%
Emprunt National 2014 Cat C	1 000	87 500,000	87 633,953	1,65%
Bons du trésor assimilables		1 494 504,250	1 562 234,757	29,47%
BTA-5,5%-7ANS- Octobre 2018	400	387 300,000	410 243,501	7,74%
BTA 5,5% 02-2020	300	289 010,000	300 520,762	5,67%
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	101 215,173	1,91%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	253 023,855	4,77%
BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	196 751,987	3,71%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	98 364,375	1,86%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	202 115,104	3,81%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 820,527	98 598,943	1,86%
Actions SICAV				
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	713,818	0,01%
GO SICAV	975	100 097,400	97 885,125	1,85%
Total		4 372 648,677	4 509 054,718	85,06%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			84,56%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2017 à D : 258.303,168 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2017</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		255 863,331	258 303,168	4,87%
AMEN BANK		255 863,331	258 303,168	4,87%
Total général		255 863,331	258 303,168	4,87%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			4,84%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2017 à D : 554.327,509 contre D : 15.961,864 à la même date de l'exercice 2016 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Solde des souscriptions et rachats	148 186,727	15 761,864	31 558,254
Intérêts échus sur certificats de dépôt à encaisser	-	-	965,500
Obligations échus à encaisser	-	-	64 790,000
Cession de BTA à encaisser	405 806,247	-	-
Autres	334,535	200,000	286,265
Total	554 327,509	15 961,864	97 600,019

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2017 à D : 18.394,360 contre D : 29.344,401 au 30 juin 2016 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Smart Asset Management	4 750,478	7 605,343	7 208,161
Maxula Bourse	11 067,158	18 692,878	8 587,575
Rémunération du dépositaire	2 576,724	3 046,180	2 850,359
Total	18 394,360	29 344,401	18 646,095

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2017 à D : 13.015,995 contre D : 841,598 au 30 juin 2016 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Solde des souscriptions et rachats	-	-	-
Redevance du CMF	424,783	774,850	682,378
Retenue à la source sur commissions	-	-	2 932,276
Contribution Conjoncturelle (*)	12 524,135	-	-
Autres	67,077	66,748	67,077
Total	13 015,995	841,598	3 681,731

(*) L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à D : 24.798, est rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

La charge constatée au titre du deuxième trimestre s'est élevée à D : 6.371, le cumul de la contribution prise en charge au 30 juin 2017, s'élève à D : 12.524.

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2017, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2016

Montant	7 254 075,368
Nombre de titres	71 195
Nombre d'actionnaires	100

Souscriptions réalisées

Montant	1 729 484,370
Nombre de titres émis	16 974
Nombre d'actionnaires nouveaux	17

Rachats effectués

Montant	(3 771 771,846)
Nombre de titres rachetés	(37 018)
Nombre d'actionnaires sortants	(17)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(4 200,977)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	6 653,268
Régularisation des sommes non distribuables	(710,252)

Capital au 30-06-2017

Montant	5 213 529,931
Nombre de titres	51 151
Nombre d'actionnaires	100

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 64.467,749 pour la période allant du 01/04/2017 au 30/06/2017, contre D : 84.330,322 pour la même période de l'exercice 2016, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2017	Du 01/01 Au 30/06/2017	Du 01/04 Au 30/06/2016	Du 01/01 Au 30/06/2016	Année 2016
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	37 140,959	73 731,334	45 621,287	92 935,505	175 833,304
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	23 384,910	52 796,984	35 132,134	70 535,611	140 625,348
<u>Dividendes</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- des titres OPCVM	3 941,880	3 941,880	3 576,901	3 576,901	3 576,901
TOTAL	64 467,749	130 470,198	84 330,322	167 048,017	320 035,553

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2017 au 30/06/2017 à D : 2.102,555 contre D : 25.113,087 pour la même période de l'exercice 2016, et représente le montant des intérêts sur les dépôts et les certificats de dépôt, et se détaille comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2017	Du 01/01 Au 30/06/2017	Du 01/04 Au 30/06/2016	Du 01/01 Au 30/06/2016	Année 2016
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	6 980,998	13 993,083	15 146,557
Intérêts des dépôts à vue	1 185,330	3 328,977	2 820,529	4 614,036	10 431,598
Intérêts des certificats de dépôt	917,225	5 353,730	15 311,560	35 711,585	72 559,507
TOTAL	2 102,555	8 682,707	25 113,087	54 318,704	98 137,662

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2017 au 30/06/2017 à D : 12.290,420 contre D : 19.724,954 pour la même période de l'exercice 2016, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2017	Du 01/01 Au 30/06/2017	Du 01/04 Au 30/06/2016	Du 01/01 Au 30/06/2016	Année 2016
Commission de gestion	4 750,478	10 304,436	7 605,343	15 397,870	30 198,772
Commission de distribution	4 919,942	11 068,765	9 207,611	18 691,151	36 442,736
Commission de dépôt	2 620,000	4 720,000	2 912,000	5 892,000	11 292,000
Total	12 290,420	26 093,201	19 724,954	39 981,021	77 933,508

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/04/2017 au 30/06/2017 à D : 1.418,871 contre D : 2.423,126 pour la même période de l'exercice 2016, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2017	Du 01/01 Au 30/06/2017	Du 01/04 Au 30/06/2016	Du 01/01 Au 30/06/2016	Année 2016
Redevance du CMF	1 365,883	3 018,822	2 374,714	4 814,843	9 412,657
Commissions bancaires	52,988	118,140	48,412	102,202	190,524
Total	1 418,871	3 136,962	2 423,126	4 917,045	9 603,181

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.